Pensionnats du Canada :
L'expérience métisse

Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

Volume 3

Pensionnats du Canada

Volume 3

Pensionnats du Canada : **L'expérience métisse**

Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

Volume 3

Publié pour la
Commission de vérité et réconciliation du Canada
par
McGill-Queen's University Press
Montreal & Kingston • London • Chicago

Le présent rapport relève du domaine public.

Toute personne peut, sans frais ni demande de permission, reproduire le rapport intégralement ou partiellement.

2015

Commission de vérité et réconciliation du Canada

Site Web : www.trc.ca

Imprimé au Canada sur papier non acide

ISBN 978-0-7735-4666-0 (vol. 3 : couverture souple).

Un index de ce volume du rapport final est disponible en ligne. Visitez le http://nctr.ca/trc_reports.ph

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada
Commission de vérité et réconciliation du Canada
[Canada's residential schools. Français]
Pensionnats du Canada : rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Traduction de : Canada's residential schools.
Comprend des références bibliographiques et un index.
Sommaire : Volume 1, partie 1-2. L'histoire—volume 2. L'expérience inuite et nordique—volume 3. L'expérience métisse volume 4. Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués — volume 5. Les séquelles — volume 6. La réconciliation.
Publié en formats imprimé(s) et électronique(s).
ISBN 978-0-7735-4663-9 (vol. 1, ptie 1 : couverture souple).
ISBN 978-0-7735-4664-6 (vol. 1, ptie 2 : couverture souple).
ISBN 978-0-7735-4665-3 (vol. 2 : couverture souple).
ISBN 978-0-7735-4666-0 (vol. 3 : couverture souple).
ISBN 978-0-7735-4667-7 (vol. 4 : couverture souple).
ISBN 978-0-7735-4668-4 (vol. 5 : couverture souple).
ISBN 978-0-7735-4669-1 (vol. 6 : couverture souple).
ISBN 978-0-7735-9831-7 (vol. 1, ptie 1 : ePDF). ISBN 978-0-7735-9832-4 (vol. 1, ptie 1 : ePUB).
ISBN 978-0-7735-9833-1 (vol. 1, ptie 2 : ePDF). ISBN 978-0-7735-9834-8 (vol. 1, ptie 2 : ePUB).
ISBN 978-0-7735-9835-5 (vol. 2 : ePDF). ISBN 978-0-7735-9836-2 (vol. 2 : ePUB).
ISBN 978-0-7735-9837-9 (vol. 3 : ePDF). ISBN 978-0-7735-9838-6 (vol. 3 : ePUB).
ISBN 978-0-7735-9839-3 (vol. 4 : ePDF). ISBN 978-0-7735-9840-9 (vol. 4 : ePUB).
ISBN 978-0-7735-9841-6 (vol. 5 : ePDF). ISBN 978-0-7735-9842-3 (vol. 5 : ePUB).
ISBN 978-0-7735-9843-0 (vol. 6 : ePDF). ISBN 978-0-7735-9844-7 (vol. 6 : ePUB)

1. Internats pour autochtones—Canada. 2. Autochtones—Éducation—Canada. 3. Autochtones—Canada—Relations avec l'État. 4. Autochtones—Canada—Conditions sociales. 5. Autochtones—Canada—Histoire. I. Titre. II. Titre: Canada's residential schools. Français.

E96.5.T7814 2016 971.004'97 C2015-906048-6
C2015-906049-4

Table des matières

Introduction 3

1. La vie des étudiants 7

2. Les Métis et les débuts du système des pensionnats : 1883–1910 .. 15

3. Quarante ans de politique à l'aveuglette : 1899–1937 23

4. L'Île-à-la-Crosse 33

5. L'éducation dans les pensionnats métis du Nord 37

6. La responsabilité provinciale : 1940–1960 45

7. Les élèves parlent 51

Conclusion et appels à l'action 63

Notes 65

Bibliographie 79

Pensionnats du Canada

Volume 3

Introduction

CHAPITRE 1

La vie des étudiants

Pour démontrer la diversité et la complexité de l'expérience des Métis dans les pensionnats, nous commençons par l'histoire de trois anciens élèves. Ces histoires montrent bien qu'il n'y a pas eu un seul parcours pour les enfants métis, ni une seule expérience. Pour Madeline Bird, l'école sert d'établissement de protection de l'enfance lorsque la crise frappe sa famille. La famille de Maria Campbell est divisée quant à la décision de la placer dans un pensionnat. Son séjour y est bref et désagréable, mais aussi clairement qu'elle se souvienne, dans les écoles publiques qu'elle et ses sœurs fréquentent, on les traite de manière raciste et humiliante. James Gladstone fréquente un pensionnat et une école industrielle. Il est sujet à la maladie, il est témoin de la mort d'un ami qu'il attribue à un manque de soins médicaux et il passe la majeure partie de son temps à l'école à effectuer des corvées ou à travailler à l'atelier d'imprimerie. Ironiquement, le pensionnat contribue à renforcer son identité autochtone. Il y apprend les langues autochtones et les traditions culturelles des autres garçons et, plus tard, il joue un rôle de leadership au sein de la communauté autochtone canadienne et siège même au Sénat. Ces histoires ne sont qu'un aperçu de la complexité de la réalité des Métis dans les pensionnats.

Madeline Bird est née Madeline Mercredi en 1899, à Potato Island près de Fort Chipewyan, sur le territoire actuel de l'Alberta. Ses parents étaient métis, son père étant natif du Manitoba[1]. Sa mère, Julienne Laviolette, était de Fort Chipewyan et a fréquenté l'école du village. « Elle était stricte, comme les sœurs. Parfois elle l'était encore plus, mais elle nous aimait beaucoup. Malgré ma santé fragile, quand j'étais jeune, elle me donnait une fessée de temps en temps[2]. » À la mort du père de Madeline, Joseph, en 1909, une de ses sœurs part habiter à Fort Vermilion (Alberta) chez un oncle, son parrain. Là-bas, elle étudie au couvent des Sœurs de la Providence et revient à Fort Chipewyan à l'âge de 18 ans[3]. Madeline reste à Fort Chipewyan, où elle est éduquée à l'école de Holy Angels (qui servait également de couvent). Enfant malingre, elle réside au couvent jusqu'à ses 18 ans. Sans le soutien des sœurs, elle ne croit pas qu'elle aurait survécu[4]. « Il y avait beaucoup d'enfants pitoyables à cette époque. Les orphelins étaient encore plus pitoyables que les autres, parce qu'ils

étaient maltraités par les gens et parfois même, par les membres de la famille. Les grands-mères étaient les meilleures personnes pour aimer les orphelins et en prendre soin, mais les autres, ils ne faisaient que les affamer et les battre, trop souvent[5]. »

Bien que la plupart des Métis à Fort Chipewyan parlent français, l'enseignement à l'école au début du XX^e^ siècle se fait en anglais un jour et en français le jour suivant. Selon Madeline Bird, dans sa famille élargie « personne ne voulait parler l'anglais »[6]. L'éducation est essentiellement limitée à la copie de textes et aux exercices de mémoire. « Les sœurs n'étaient pas vraiment des enseignantes, mais elles faisaient de leur mieux. Quelques-unes d'entre elles étaient de très bons professeurs et très bonnes pour nous. Certaines nous donnaient simplement un livre et nous faisaient copier et copier, alors on est devenue bonne en écriture. On copiait pendant des heures, en silence. »

Les plumes, les crayons et même le papier sont fournis de façon limitée. « Quelques sœurs nous faisaient écrire avec des crayons parce que ça devenait trop difficile d'écrire avec les vieilles plumes trempées dans l'encrier. C'était un cadeau pour nous de pouvoir revenir aux bons vieux crayons. Mais là, il fallait tout effacer ce qu'on avait écrit afin d'avoir plus de papier pour continuer à copier[7]. »

Quand elles n'étudient pas, elles travaillent. « Nous devions transporter du bois pour le feu, comme les garçons, et faire plein de corvées dans les salles de jeux, les dortoirs et les terrains de jeux. Nous avions toutes des tâches à faire. Il y avait les corvées, comme laver la vaisselle et les tables, balayer les planchers dans les salles de jeux, les dortoirs, les salles de classe, les escaliers et les corridors[8]. »

Madeline Bird est fière des aptitudes qu'elle développe à l'école.

> J'ai tout appris au couvent, cuire du pain et des pâtisseries, cuisiner de bons repas, comment faire du beurre, traire les vaches et m'occuper des poules, comment faire de gros lavages, décorer les autels, faire de la broderie perlée, du crochet, du tricot, de l'artisanat et des courtepointes. J'ai toujours essayé de tout apprendre. J'étais une femme à tout faire et j'essayais de tout faire bien[9].

Il y a tellement peu de membres du personnel que les élèves sont appelés à venir en aide en périodes de maladie.

Quand un enfant était malade, il fallait qu'il reste à l'infirmerie et, habituellement, quelqu'un restait avec lui. Même moi, j'avais l'habitude de m'asseoir avec eux quand ils étaient malades. C'était difficile pour nous, on avait peur et parfois ils pleuraient et avaient peur de mourir. Les sœurs étaient trop occupées et trop peu nombreuses, elles ne pouvaient pas donner beaucoup de temps à un seul enfant[10].

Madeline se souvient d'une épidémie au cours de laquelle les sœurs avaient difficilement pu dormir. « Alors que tout le monde était au lit, les sœurs transportaient de grosses cruches de boissons chaudes pour les enfants afin de prévenir la maladie et les complications[11]. »

Diverses règles sont appliquées pour préserver la moralité des élèves. Madeline se souvient s'être fait sermonner pour avoir sifflé. « On me disait que j'appelais le diable[12]. » Une permission devait être accordée pour assister à un mariage ou à des funérailles à l'Église anglicane locale[13]. Et, lorsqu'une des filles écrit une lettre à un père oblat nouvellement arrivé, elle est rapidement expulsée sur l'instance de l'évêque, malgré le fait qu'elle est orpheline et qu'elle n'a « pas d'argent et nulle part où aller »[14].

Bien que dans ses mémoires elle décrive souvent les sœurs et les prêtres de Fort Chipewyan comme des personnes sévères, dans l'ensemble, elle leur attribue de la gratitude et de la compréhension. Elle leur est redevable de lui avoir sauvé la vie et de lui avoir appris tout ce qu'elle sait – tant sur le plan pratique que spirituel[15]. Elle croit également que leur vie était aussi dure et difficile que celle des élèves.

> Après avoir travaillé toute la journée, ils dormaient dans les dortoirs avec les enfants. Ils n'avaient même pas leur propre chambre, juste de gros rideaux blancs, comme un petit carré blanc autour de leur lit. Ils pouvaient tout entendre toute la nuit et se levaient pour prendre soin des enfants qui pleuraient parce qu'ils étaient malades, qu'ils avaient froid ou qu'ils faisaient des cauchemars… Certains d'entre eux venaient d'écoles et de foyers où ils avaient vu beaucoup de méchanceté et de punitions. Ils croyaient que c'était la meilleure façon de faire. Ils se faisaient sévèrement réprimander aussi lorsque les enfants agissaient mal, alors ils devaient être stricts[16].

Maria Campbell est née en 1940 au sein d'une famille métisse qui s'est réfugiée à Spring River, « cinquante milles [80,4 kilomètres] au nord-ouest de Prince Albert », après la Rébellion du Nord-Ouest de 1885. Les membres de la communauté y gagnaient leur vie comme chasseurs et trappeurs. Lorsque, dans les années 1920, le territoire s'ouvre au peuplement des lots de colonisation, bon nombre d'entre eux tentent de se faire fermiers dans l'espoir de saisir au moins une parcelle de terre. Par manque d'expérience et de capital, la plupart n'arrivent pas à respecter l'exigence de défricher un nombre spécifié d'acres sur une période de trois ans. Leur terre est reprise par de nouveaux colons et ils battent en retraite dans les baraques de chantier de réserves routières, les bandes de terres publiques de trente pieds (neuf mètres) de largeur qui s'étendaient de chaque côté de la route[17]. Malgré la pauvreté toujours présente, la famille de Maria était instruite. Sa mère leur lisait des œuvres de « Shakespeare, Dickens, sir Walter Scott » et les poèmes de Henry Wadsworth Longfellow[18]. Sa grand-mère Dubuque était une Indienne inscrite en vertu d'un traité et elle avait été élevée dans un couvent, et une de ses arrière-grands-mères, Cheechum, avait un lien de parenté avec le chef militaire métis, Gabriel Dumont[19]. Les membres de la famille étaient des catholiques qui allaient régulièrement à l'église. « La messe était dite en latin et en français, et quelques fois en cri. Les rituels colorés étaient la seule chose qui rendait l'église supportable à mes yeux. J'étais fascinée par les rouges écarlates et les pourpres, et même les

sœurs, que je n'aimais pas en tant que personne, étaient mystiques et obsédantes dans leur robe noire sur laquelle se balançaient d'énormes croix[20]. »

La vie de Maria Campbell prend un tournant dramatique l'année de ses sept ans. Un soir au souper, sa grand-mère Dubuque annonce qu'elle a organisé une surprise spéciale pour Maria; elle est acceptée au pensionnat de Beauval, en Saskatchewan.

> Ça semblait excitant, mais à voir l'expression de choc sur le visage de mon père, la joie sur celui de ma mère et le regard figé de Cheechum – nettement un signe de colère – j'étais confuse. Papa est parti après le souper et n'est pas revenu avant le lendemain. Entretemps, maman et grand-mère ont préparé ma valise. Je me souviens des affreux bas noirs, laineux et piquants, et du petit béret rouge que je devais porter et à quel point je le détestais[21].

De ses années à Beauval, elle garde très peu de souvenirs, sauf la solitude et la peur.

> L'endroit avait une odeur désagréable de savon et de vieilles femmes, et je pouvais entendre mes talons faire écho dans tout le bâtiment. On priait constamment, mais je ne me rappelle pas avoir fait beaucoup de lectures ou des travaux scolaires comme maman m'avait dit que je ferais – seulement des prières et mon travail, qui était de nettoyer les dortoirs et les corridors. Je me souviens très bien d'une punition que j'ai reçue. On n'avait pas le droit de parler cri, seulement français et anglais. Pour avoir désobéi à cette règle, on m'a confinée dans une petite armoire sans fenêtre ni lumière et j'y suis restée enfermée pendant ce qui m'a semblé des heures. J'étais presque paralysée par la peur lorsqu'ils sont venus me libérer. Je me souviens du dernier jour d'école et de la sensation de liberté que j'ai ressentie quand mon père est venu me chercher. Il m'a promis que je n'aurais plus jamais à revenir parce qu'on bâtissait une école chez nous[22].

Elle a vite constaté que l'école publique n'était pas un endroit accueillant pour les élèves métis. La classe de Maria était divisée par race, les Euro-Canadiens d'un côté et les Métis de l'autre. « On se battait souvent contre les enfants blancs, mais finalement, après leur avoir filé une bonne raclée, on se retrouvait seul[23]. » Les heures de repas soulignaient les différences entre les deux groupes d'élèves.

> Il y avait du pain blanc et du pain brun, des œufs à la coque, des pommes, des gâteaux, des biscuits et des pots de lait. On était chanceux d'avoir ça, même à Noël. On avait de la bannique pour dîner, badigeonnée de lard et remplie de viande sauvage, et s'il n'y avait pas de viande, on prenait des patates froides avec du sel et du poivre, ou encore, du spermophile (*gopher*) grillé avec de la sauge. Pas de pommes ni de fruits, mais si on était chanceuse, il y avait des sandwiches à la confiture pour dessert[24].

Une des enseignantes alternait entre des éclats de cruauté, souvent en ridiculisant les enfants métis pour leurs erreurs, et des gestes de gentillesse nourris par la culpabilité[25].

Un jour, Maria, accablée par la honte de son ascendance, est arrivée à la maison et a traité ses parents de « sang-mêlé bon à rien ». Son arrière-grand-mère l'a amenée loin de la maison. Après l'avoir sermonnée sur son comportement, elle l'a frappée et lui dit : « Je vais te frapper chaque fois que je vais t'entendre parler comme tu l'as fait. Si tu n'aimes pas ce que tu as, alors cesse de t'en prendre à tes parents et fait quelque chose par toi-même. » Puis elle l'a ramenée à la maison[26].

James Gladstone, un futur sénateur canadien, a fréquenté successivement le pensionnat anglican de Saint-Paul sur la réserve des Gens-du-Sang et l'école industrielle de Calgary, en Alberta, au début du XX^{e} siècle. Né en 1887, il a été élevé à Mountain Mill près de Pincher Creek, sur le territoire actuel de l'Alberta, par ses grands-parents, Harriet et William Gladstone. William était un non-Autochtone né à Montréal en 1832 qui travaillait sur la côte ouest de l'Amérique du Nord depuis 1848. En 1855, il épousait Harriet Leblanc, une femme crie. Leurs enfants ont pour la plupart adopté la religion catholique, mais William Gladstone est demeuré un fidèle protestant tout au long de sa vie. Une de leurs filles, également prénommée Harriet, a vécu quelques années avec un non-Autochtone, James Bowes. Elle a donné naissance à quatre enfants, dont James Gladstone. Parce que son père n'était pas Autochtone, James a grandi sans le statut d'Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Malgré cela, il a fréquenté deux pensionnats. Sa présence dans ces écoles témoigne du fait que, malgré les changements dans la politique du gouvernement en matière de financement et d'admission, de nombreux Indiens non inscrits ont été admis dans les pensionnats.

En 1894, la cousine de James, Nellie, inscrit son frère Alex au pensionnat catholique romain de High River, sur le territoire actuel de l'Alberta. Dans l'espoir qu'il devienne catholique, elle décide d'inscrire également James, alors âgé de sept ans. Bien qu'elle n'ait l'autorisation ni des parents de James ni de ses grands-parents, elle réussit à faire admettre les deux garçons à l'école. Mais le séjour de James à l'école est de courte durée. Dès qu'il voit la voiture de sa cousine quitter le terrain de l'école, il réalise qu'il veut rentrer à la maison. D'abord en courant derrière la voiture de sa cousine, mais il sait tout de suite qu'il n'arrivera pas à la rattraper à pied. Il entreprend alors un long trajet, voyageant avec les gangs de train quand il le pouvait, pour finalement rejoindre sa cousine sur le dernier tronçon de la route menant à la maison.

Son grand-père William est bien déterminé à ne plus laisser James tomber aux mains des catholiques. Le fait que James ne soit pas un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens* aurait dû être un obstacle à son admission au pensionnat anglican Saint-Paul sur la réserve des Gens-du-Sang. Son grand-père tire toutefois parti de ses liens d'amitié avec F. W. Godsal, un fermier local et bienfaiteur financier de l'école, pour y faire admettre James et son frère Steven[27].

À son arrivée à l'école, James parle l'anglais et le cri, mais pas le pied-noir, la langue parlée par la plupart des élèves de l'école. Au début, il peut communiquer avec les autres élèves par un langage des signes connu de tous les peuples autochtones des Prairies[28]. Il y reste six ans, au cours desquels il apprend à parler la langue des Pieds-Noirs et assimile une bonne partie de leur culture[29]. Dans un mémoire consacré à son séjour à l'école il écrit : « À cette époque, les enseignants étaient dévoués à leur travail. Ils insistaient pour qu'on parle l'anglais et ceux qui avaient le meilleur comportement avaient droit à cinq, dix ou cinquante cents le samedi. Cet argent venait directement des poches des enseignants. Je me rappelle avoir été puni plusieurs fois pour avoir parlé pied-noir[30]. »

En 1899, l'école renvoie les frères Gladstone en raison de leur statut. Steven retourne à la maison, mais James, alors âgé de 12 ans, demeure sur la réserve chez un missionnaire anglican pour qui il travaille comme traducteur, tout en fréquentant une école pour les enfants du personnel des Affaires indiennes[31]. En 1900, après d'innombrables discussions entre Ottawa et l'agent des Indiens régional, James est réadmis à l'école en tant que résident de la réserve des Gens-du-Sang. En vertu de cette entente, le gouvernement fédéral s'engage à assumer les coûts de son éducation[32].

James Gladstone était critique à l'égard des soins médicaux offerts aux élèves. Au printemps de 1900, un ami de l'école, Joe Glasgow, tombe malade après avoir marché sur un clou. « Le révérend a appelé un médecin de Fort Macleod pour qu'il vienne, mais c'était un ivrogne d'aucune utilité qui a trop attendu pour venir. J'ai pris soin de Joe pendant deux jours, jusqu'à ce qu'il meurt. J'étais le seul qu'il écoutait pendant son délire[33]. »

En 1903, il part pour l'école industrielle de Calgary – malgré les objections de son directeur. Il va à Calgary pour apprendre le métier de charpentier, mais comme il n'y a pas de formateur en charpenterie, on le fait travailler à la buanderie et à la cuisine. Plus tard, il est affecté à l'atelier d'imprimerie de l'école qui produit le magazine du diocèse anglican régional, ainsi que d'autres publications à caractère religieux. Il y reçoit une formation de typographe et, d'après ses mémoires, très peu d'élèves assistaient aux classes[34].

Une révolte étudiante est déclenchée après qu'une blanchisseuse de l'école se soit plainte qu'une paire de ses mocassins était manquante. Le directeur ordonne que tous les garçons soient mis au pain et à l'eau, y compris James qui relevait d'une fièvre typhoïde, jusqu'à ce que le voleur avoue son crime. En guise de protestation, les élèves instiguent une grève et se mettent à quêter de la nourriture dans les rues de Calgary, ne retournant à l'école que pour dormir. Vingt-cinq d'entre eux, y compris James Gladstone, décident de prendre le chemin de la maison. Après avoir marché quarante kilomètres, ils s'arrêtent dans un camp cri où des agents de la gendarmerie les rattrapent. Les policiers les ramènent aux baraques d'Okotoks et les nourrissent, puis les fugueurs organisent un match de football. Le lendemain, les garçons

retournèrent à l'école en train. Peu de temps après leur retour, la blanchisseuse trouve ses mocassins dans sa chambre, sous une pile de magazines[33].

À la fin de ses études, James Gladstone revient sur la réserve des Gens-du-Sang. En 1920, à 33 ans, on lui accorde le statut d'Indien conformément à la *Loi sur les Indiens*. Il est marié à Janie Healy, une femme de la nation Kainai, et sa demande de statut d'Indien reçoit l'appui du directeur du pensionnat local, S. H. Middleton, de l'agent des Indiens local et des chefs régionaux des Premières Nations[34].

CHAPITRE 2

Les Métis et les débuts du système des pensionnats : 1883–1910

Dans son rapport de 1879 adressé au gouvernement fédéral, intitulé *Report on Industrial Schools for Indians and Half-Breeds*, Nicholas Flood Davin propose un rôle central des premiers d'ascendance mixte dans le fonctionnement des pensionnats et dans l'assimilation en général, convaincu que les Métis pourraient servir « de médiateurs naturels entre le gouvernement et les Peaux-Rouges ainsi qu'être [...] éducateurs naturels[1] ». Cependant, dès le début du système de pensionnat, on s'oppose à ce qu'il se destine à d'autres communautés que les « Indiens », lesquels étaient nettement considérés comme une responsabilité fédérale. Le 1er décembre 1875, Hugh Richardson, un magistrat fédéral et membre de l'assemblée territoriale des Territoires du Nord-Ouest, résidant à Battleford[2], avise le gouvernement fédéral que si de « plus grandes facilités pour l'éducation » sont fournies aux Métis dans l'Ouest sans que les Métis aient à payer pour les recevoir, « la population blanche aura, je crois, d'assez bonnes raisons de réclamer les mêmes droits, et il ne serait pas praticable d'accorder cela à présent »[3]. Ce point de vue, qui cherchait à exclure les enfants métis des pensionnats afin de limiter les coûts, demeurerait un facteur dominant dans l'établissement de la politique gouvernementale.

En 1884, le père Joseph Hugonnard et le père Albert Lacombe, qui sont sur le point d'ouvrir respectivement les écoles de Qu'Appelle et de High River, demandent l'autorisation d'admettre les enfants de parents blancs ou d'ascendance mixte. Tandis que le père Lacombe suggère que les parents des enfants paient pour l'éducation de leurs enfants à l'école, le père Hugonnard, lui, s'en abstient. Le commissaire des Indiens Edgar Dewdney s'oppose à leur inscription, disant « nous devrions réserver l'école aux Indiens seulement »[4]. L'année suivante, le père Lacombe est avisé qu'il peut admettre les enfants métis à la condition que les parents paient les frais scolaires – un obstacle presque insurmontable pour la majorité des parents[5]. En 1886, on lui accorde la permission d'« admettre quelques élèves métis à l'école dans le but d'essayer d'inciter les enfants indiens à venir à l'école, comme une sorte d'exemple pour les garçons indiens »[6]. Au cours de l'année scolaire 1892-1893, l'école de High River a admis « six Métis »[7].

Durant les deux premières décennies du système, les élèves métis étaient présents parmi les élèves de l'Ouest. En 1899, alors que le directeur J. H. Scott vit un recrutement d'élèves pour l'école industrielle Methodista, nouvellement ouverte en Colombie-Britannique, il visite quelques communautés établies le long de la rivière Nass. « Huit garçons sauvages et quatre garçons White canadiens leur étaient donnés à l'école, le dis aux directeurs que je ne pouvais les accepter ; je fis cependant une exception en faveur de l'un d'eux[1]. » Ce genre d'exception devient la norme dans l'admission des élèves de familles d'ascendance mixte.

Du fait que le gouvernement fédéral avait établi les écoles industrielles et fixait la majorité de leur financement, il était en droit de définir ses politiques d'admission. Les missionnaires gardèrent un plus grand contrôle sur le choix des élèves admis dans les plus petits pensionnats. Les pensionnats étaient généralement administrés par les Églises et recevaient un niveau de financement fédéral moindre que celui accordé aux écoles industrielles. Par conséquent, les pensionnats étaient plus susceptibles d'admettre les enfants non inscrits, même si l'Église devait payer pour ces élèves à même les fonds de la mission. Au début des années 1890, la plupart des enfants des pensionnats anglicans d'Union Lake, sur le territoire actuel de la Saskatchewan, étaient d'ascendance mixte. Le directeur John Matheson annonçait les coûts d'hébergement des enfants, demandait à systématiquement être remboursé sous forme de numéraires ou d'une subvention par élève[2]. En 1895, Matheson proposa d'ouvrir à Onion Lake une école distincte pour les enfants non inscrits, qui fonctionnerait en lien avec le pensionnat anglican existant[3]. En 1898, il convainc le gouvernement d'accorder une subvention par élève pour deux enfants dont la mère est une Indienne inscrite et qui ont été abandonnés par leur père euro-canadien. Le ministère des Affaires indiennes avise le directeur qu'il s'agit là d'un cas isolé qui ne doit pas être considéré comme un précédent[4]. Deux ans plus tard, seulement 14 des 30 élèves de l'école anglicane d'Onion Lake étaient des Indiens inscrits. À l'école catholique de la même région, 69 des 82 élèves étaient des Indiens inscrits[5]. En 1907, en réponse à une plainte d'un catholique contre un directeur méthodiste qu'il accusait d'accepter des élèves « non Indiens » à l'Institut Coqualeetza de Colombie-Britannique, l'agent des Indiens Frank Devlin mène une enquête. Il découvre que 89 des 108 élèves sont « non Indiens »[6].

Selon le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes de 1901, il y avait cinq « enfants métis, et étrangers au traité » – qui fréquentaient l'école de Kamloops, sous la tutelle de l'Église presbytérienne[7]. En 1905, l'agent des Indiens John Semmens, dans sa quête d'une rationalisation pour l'administration des enfants d'ascendance mixte, demande : « Si le père est Indien et que la mère est blanche, ou vice versa, est-ce que l'enfant peut être admis[8] ? » Lorsqu'en 1908, l'école Cluny (Alberta) est inspectée, des 35 élèves de l'école, 13 n'étaient pas le statut Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens*[9].

[illegible]

l'école, qui a une capacité de plus de 100 élèves, ouvre à l'automne de 1902[illegible]. L'endroit n'est pas très populaire auprès des parents et de leurs enfants. Selon un rapport écrit en 1962 par Louis Guillaume, un membre de l'Ordre des oblats ayant travaillé dans la colonie, en janvier 1905, plusieurs garçons avaient décidé de mettre le feu à l'école pour se rebeller contre les punitions qu'ils avaient subies. Un des aînés aurait dit aux autres garçons : « voulez vous débarrasser [sic] de cette prison, il n'y a qu'une chose à faire c'est de mettre le feu ».

Et le matin du 15 janvier 1905, un incendie se déclare dans l'école. Bien que le bâtiment soit évacué en toute sécurité, une fille, Marguerite Ducharme, retourne dans l'école. Elle meurt dans les flammes qui détruisent tout le bâtiment. Les autorités de l'école concluent qu'il s'agit d'un incendie criminel. Dix garçons sont d'abord arrêtés. Un juge de paix de Saddle Lake ordonne la libération de quatre d'entre eux et renvoie les autres à Fort Saskatchewan pour un procès. Dans le but de faire peur aux garçons, l'agent de police qui les escorte leur dit qu'ils vont probablement tous être pendus pour leur acte. Terrifiés, les garçons s'enfuient, mais sont rapidement rattrapés[illegible]. James Macleod, un juge de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et l'ancien commissaire de la Gendarmerie du Nord-Ouest, instruisent la cause[illegible]. Au cours du procès, l'avocat de la défense demande si quelqu'un est mort dans l'incendie et, selon le récit de Guillaume, il a « blâmé les Rev. Sœurs et la nourriture ». À la surprise de Guillaume, les enfants sont libérés et le policier qui les avait menacés de pendaison reçoit une sentence d'un mois de prison. Guillaume conclut : « Probablement quelqu'un avait travaillé pour faire sortir ces enfants de la prison, sous prétexte qu'il n'y avait pas un pénitencier à Edmonton et qu'il aurait fallu les envoyer à Winnipeg ; c'auraient était perdus pour toujours [sic][illegible]. »

L'incendie marque le début de la fin pour la colonie. Le père Thérien s'implique dans les efforts pour accroître l'immigration du Québec dans les Prairies. Il devient très vite évident que Saint-Paul-des-Métis deviendra la destination de ces colons non métis. En 1909, la colonie est ouverte à l'établissement agricole général. La tentative d'établir une colonie métisse avait échoué[illegible].

CHAPITRE 3

Quarante ans de politique à l'aveuglette : 1899–1937

Le mémorandum du ministre Clifford Sifton de 1899, qui autorisait l'admission dans les pensionnats des élèves n'ayant pas de statut aux termes de la *Loi sur les Indiens*, a été souvent cité par les fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes comme le fondement de la politique ministérielle sur cette question. Toutefois, la politique n'a jamais été clarifiée et sa mise en œuvre était loin d'être cohérente. Une tension constante régnait au sein du gouvernement entre le désir de contrôler les coûts et celui de contrôler une apparente menace sociale. La première pulsion favorisait une politique d'admission restrictive; la deuxième, une politique plus ouverte. Les Églises, aux prises avec les difficultés de recruter un nombre suffisant d'élèves, voyaient souvent l'admission d'enfants d'ascendance mixte comme une façon de remplir leurs écoles. Dans certains cas, ils pouvaient demander des droits d'inscription aux parents métis. Dans d'autres cas, les gouvernements provinciaux les payaient pour qu'ils acceptent des élèves; et dans d'autres cas encore, les Églises réussissaient à amener le gouvernement fédéral à payer pour l'éducation d'enfants non inscrits.

La politique du ministre Sifton n'est pas officiellement renversée avant 1937, mais il y a des moments pendant cette période où le gouvernement fédéral cherche à réduire le nombre d'admissions d'enfants non inscrits. Malgré cela, il est évident que durant cette période, les enfants métis fréquentaient les pensionnats partout au pays. Par exemple, en 1900, le commissaire des Indiens, David Laird, se plaint du directeur James Dagg qui « commence à envoyer les enfants au pensionnat de la Terre de Rupert sans se préoccuper du fait qu'ils proviennent ou non de familles d'Indiens des traités. » Un grand nombre d'élèves admis, selon le commissaire, « n'ont pas droit à ce privilège »[1].

En 1905, la mère supérieure de l'école catholique romaine de Kenora, en Ontario, demande au ministère des Affaires indiennes de fournir des subventions pour couvrir les dépenses reliées à deux orphelines de « sang-mêlé » que l'Église a admises à l'école « par charité ». Le Ministère rejette la demande. L'année suivante, alléguant que les admissions permises par le Ministère sont passées de trente à quarante et que ce

nombre n'a pas été atteint, l'agent d'éducation au ministère des Affaires indiennes, Martin Benson, suggère que le Ministère accorde une subvention, à la condition qu'elle ne soit pas vue comme un précédent[2]. En janvier 1907, le Ministère décide d'accorder aux deux enfants les droits issus de traités, les rendant ainsi admissibles à une subvention par élève[3]. Expliquant sa décision dans un mémorandum à son ministre, le fonctionnaire du Ministère Duncan Campbell Scott écrit : « J'ai l'habitude de traiter les cas de cette nature fondés sur des motifs humanitaires et de convenance, plutôt que sur des règles et réglementations définies par la loi, écrites ou non écrites. » Il recommande que les enfants en cause soient non seulement acceptés à l'école, mais qu'on leur accorde les droits issus de traités et qu'ils deviennent des élèves admissibles à la subvention[4].

Au cours du XX[e] siècle, le directeur d'Onion Lake, John Matheson poursuit sa quête de financement pour « un grand nombre d'enfants métis et indiens non inscrits » qu'il garde à l'école à ses frais, mais il a « du mal à remplir son école d'enfants indiens ». Le commissaire des Indiens les a exclus du droit à la subvention pour les élèves, disant que la plupart d'entre eux sont des orphelins, enfants issus de mère indienne et d'un père blanc ou métis qui les a abandonnés. M. Matheson allègue qu'il y a « parmi les Indiens des gamins de rue, laissés pour compte, qui n'ont personne pour subvenir à leurs besoins et, à moins qu'un établissement ne les prenne en charge, ils feront sans aucun doute partie de notre classe criminelle ». De plus, « ils vivent sur la réserve et sont élevés comme des Indiens »[5].

En 1909, l'école de High River, en Alberta, accusait un déficit de 1 500 $ et hébergeait 15 élèves non admissibles aux subventions. La plupart de ces élèves étaient des enfants métis qui avaient perdu au moins un de leurs parents[6]. La présence des enfants métis à l'école de High River est mise en lumière en 1914 dans le journal de Calgary qui rapporte les plaintes d'une mère métisse. Elle s'était rendue à l'école et avait constaté que les pieds de ses enfants étaient meurtris et enflés après avoir été privés de bottes pendant trois mois. Plus tard au cours de l'été, un avocat de la Saskatchewan, Arthur Burnett, écrit au Ministère au nom d'un homme métis qui accuse le directeur de ne pas le laisser sortir ses enfants de l'école pendant les vacances d'été. L'homme était bouleversé de voir que ses enfants étaient mal traités à l'école. Le fonctionnaire des Affaires indiennes Duncan Campbell Scott demande au commissaire des Indiens W. A. Graham d'enquêter. La réponse du commissaire Graham est mitigée. Il reconnaît que certains enfants métis ont été gardés à l'école contre le gré de leurs parents, mais qu'ils ont été envoyés chez eux, et, en général, il se dit favorable à l'administration de l'école[7].

En 1909, le gouvernement ordonne à certaines écoles de renvoyer les élèves non inscrits. Cela aurait pour effet de faire passer le nombre d'élèves admis à l'école méthodiste de Red Deer (Alberta) de 45 à 28 (alors que le nombre d'admissions autorisé était de 90). Non seulement aurait-on parlé d'une perte importante en nombre, mais,

selon le directeur, « certains des plus grands talents et des mieux formés chez les garçons et les filles » étaient parmi les enfants non inscrits. Il a dit : « quel que soit le nombre de nouveaux élèves, aucun d'eux ne pourra les remplacer parce que tous les nouveaux élèves sont jeunes et sans formation[8]. » Duncan Campbell Scott informe la Société missionnaire méthodiste que le gouvernement, n'ayant aucun désir de voir l'école de Red Deer fermer, est prêt à « fermer les yeux » sur la présence d'enfants métis dans l'école[9]. L'année suivante, dans son rapport annuel, il parle de l'éducation des enfants non inscrits comme l'un des avantages du système de pensionnat.

> Non seulement nos écoles enlèvent d'intelligents enfants sauvages des entourages funestes, mais encore elles viennent au secours d'une classe qui serait abjecte sans cette aide ; je fais allusion aux enfants illégitimes d'homme blancs et de femmes sauvages, dont la subsistance incombe à leurs mères, et qui n'ont aucune existence légale comme sauvages. Cette grande œuvre de charité qui est semblable aux efforts tentés par les communautés de blanc, aidée de dotations provinciale, municipale ou privée, doit être continuée par le gouvernement du Dominion, aidé des missionnaires chrétiens et des sociétés missionnaires[10].

Le contrat de 1910 conclu entre le gouvernement fédéral et les Églises pour l'exploitation des pensionnats fait état du problème relié aux enfants d'ascendance mixte, stipulant qu'« aucun enfant métis ne doit être admis à ladite école, sauf si le nombre d'enfants indiens n'atteint pas le nombre d'admissions autorisées. » L'admission était tout de même sujette à l'approbation du Ministère et aucune subvention ne serait versée pour un enfant admis en vertu de cette disposition[11].

En janvier 1911, le secrétaire du ministère des Affaires indiennes, J. D. McLean, écrit au ministre de l'Éducation de la Saskatchewan pour exposer la nouvelle politique. Sa lettre suggère que le gouvernement envisage d'adopter une approche beaucoup plus sévère que celle stipulée dans le contrat. Selon McLean, « dorénavant, aucun Métis ne sera admis dans les pensionnats ou les écoles industrielles administrés par ce ministère pour l'éducation des enfants indiens. » Cependant, ajoute-t-il, nous n'avons aucune intention de renvoyer les enfants de « sang-mêlé » qui fréquentent actuellement les écoles[12]. Le gouvernement fédéral tentait ainsi, sans grand succès, de forcer les gouvernements provinciaux à assumer la responsabilité de l'éducation des Métis.

En mars 1911, les agents des Indiens reçoivent des instructions précises : « Surveillez soigneusement toutes les demandes qui vous sont présentées, particulièrement pour ce qui est de l'âge et du statut des demandeurs[13]. » Le personnel exprime des opinions divergentes sur la question. L'agent des Indiens à Battleford (Saskatchewan) J. P. G. Day écrit que l'admission des élèves non Indiens abaisserait la norme de diligence globale au sein de l'école. Il souligne que

> lorsque les enfants métis sont admis dans une école sans droit de subvention, il y a de sérieuses raisons de penser que ces enfants sont nourris et vêtus à même l'argent alloué par le Ministère pour les autres enfants, proportionnellement au nombre d'élèves admis; par conséquent, ces derniers ne reçoivent pas ce qui leur est dû et l'efficacité de l'école en est compromise, et il en va de même de l'objet pour lequel l'école a été établie, soit, l'éducation et le perfectionnement de nos enfants indiens, avec pour but ultime de les rendre autonomes et d'en faire de bons citoyens[14].

Le surintendant d'école du ministère des Affaires indiennes, J. A. J. McKenna, s'oppose à la politique. Lorsqu'il est confronté à l'argument qu'il est du devoir des provinces d'éduquer les élèves métis, il rappelle aux fonctionnaires : « il n'y a aucun établissement provincial qui puisse offrir un tel service et nos pensionnats indiens sont les seuls organismes existants aux fins d'une éducation adéquate de la classe infortunée d'enfants. » En avançant cet argument, il fait écho au mémorandum de Sifton. Il pose la question : qu'est-ce qui empêchera les enfants non inscrits « de devenir des exclus et une menace pour la société s'ils ne sont pas acceptés dans les écoles indiennes – des écoles instituées et maintenues, rappelons-le, non pas dans le but de respecter les modalités des traités indiens, mais bien dans l'intérêt de la communauté »[15].

Malgré la politique, les fonctionnaires d'école continuent d'admettre les Indiens non inscrits et les élèves d'ascendance mixte. En 1912, par exemple, le directeur de l'école de Lestock (Saskatchewan) rapporte : « Suivant les nouveaux arrangements, nous pouvons loger 25 garçons et 33 filles et le personnel de 10. En plus du nombre inscrit, nous avons pris 11 Métis et 1 enfant sauvage au-dessous de l'âge de sept ans[16]. » À High River, on signale que « les 66 enfants récemment admis sont d'ascendance mixte ». Frank Pedley, le sous-ministre des Affaires indiennes, avise le ministre : « L'admission systématique de 66 Métis à une école indienne est une indication de l'ampleur que pourrait prendre une telle action si elle était appliquée aux 19 écoles industrielles et aux 54 pensionnats. » La situation à High River se complique du fait que, apparemment, 290 élèves sont hébergés dans une école qui est autorisée à en recevoir 225[17].

En 1914, on constate que l'école de Qu'Appelle compte 36 élèves métis, même après en avoir renvoyé 15 au cours de l'année précédente. Le ministère des Affaires indiennes menace d'annuler les subventions si les enfants ne sont pas remplacés par des élèves inscrits aux termes de la *Loi sur les Indiens* avant l'année suivante[18]. Un des élèves non inscrits admis à l'école était Louise Moine, qui avait grandi au sein d'une famille métisse dans la vallée du Lac Pelletier, en Saskatchewan. En 1908, la famille comptait 10 enfants. La mère avait pris la décision d'envoyer les enfants au pensionnat de Qu'Appelle. Bien que la décision ne fût pas contestée à ce moment, avec le recul, Louise en conclut que ses parents les avaient envoyées au pensionnat,

elle et ses sœurs, faute de ressources et pour s'assurer qu'elles reçoivent une éducation religieuse. « Là, nous serions hébergées, nourries, vêtues et éduquées sans avoir rien à payer, sauf le voyage en train entre la maison et l'école. Aussi, c'était une institution religieuse administrée par des prêtres et des sœurs, alors mes parents étaient assurés que cette partie de notre éducation ne serait pas négligée[19]. »

Dans ses mémoires, Louise Moine écrit qu'elle savait qu'elle et d'autres enfants métis n'étaient pas censés être à l'école. Elle se rappelle que le commissaire aux Indiens W. A. Graham venait régulièrement à l'école. Toutefois, écrit-elle, « si M. Graham remarquait quelques égarés dans la place, il n'en a jamais parlé, alors nous sommes restés »[20]. Dans sa quête pour de nouveaux élèves, le directeur de Qu'Appelle, le père Hugonnard, visite les réserves d'Assiniboine, de Moose Mountain, de Pipestone et d'Oak Lake, sans grand succès, rapportant qu'il « n'avait réussi à remplacer que six élèves métis par des élèves indiens »[21]. En 1913, dans un document concernant l'école Saint-Bernard, en Alberta, l'évêque Grouard écrit que « pour avoir une école, quelle qu'elle soit, il est nécessaire d'admettre les enfants métis et indiens. » Les enfants métis n'étaient pas comptés en tant qu'Indiens, et il n'a jamais reçu pour eux de subventions de la part du gouvernement[22].

À la fin de 1913, le ministère des Affaires indiennes reconnaît que le contrat de 1910 équivalait à un revirement de la politique du ministre Sifton, et annonce que, une fois encore, il admettra les élèves qui ont le statut d'Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Encore une fois, « tous les enfants, même ceux de sang-mêlé, qu'ils soient légitimes ou non, qui vivent sur une réserve indienne et dont les parents, d'un côté ou de l'autre, vivent en tant qu'Indiens même s'ils ne sont pas rentiers », pourront être admis dans les écoles. Le changement dans la politique était accompagné d'un avertissement formulé par Duncan Campbell Scott :

> Il faudra toutefois se prémunir contre les abus, et chaque demande d'admission devra être accompagnée d'une preuve satisfaisante que le demandeur est un Métis auquel les règles s'appliquent et non une personne qui a été adoptée par les Indiens ou autrement amenée à s'associer aux Indiens dans le seul but d'être admis dans nos écoles[23].

On peut voir l'impact des règles fédérales en matière d'admission, et de leurs incohérences, sur la structure familiale autochtone dans l'histoire de la famille de Thomas Desjarlais, un Métis originaire du Manitoba. Dans les années 1880, il vivait à Lebret, en Saskatchewan, et était marié à une femme métisse du territoire du Dakota. Son frère et sa sœur vivaient à proximité en tant qu'Indiens visés par un traité sur la réserve Muscowequan. La sœur de son épouse et son mari étaient également des Indiens visés par un traité et vivaient à File Hills. Parce que Thomas Desjarlais et sa femme souhaitent envoyer leur fille aînée, Rosine, à l'école, ils la font adopter par la famille de sa tante maternelle, ce qui lui permet de fréquenter l'école de

Qu'Appelle. Là-bas, selon les traditions familiales, elle apprend à parler plusieurs langues autochtones au contact des autres élèves bien que, plus tard dans sa vie, elle minimisera ses origines autochtones et utilisera rarement ces langues[26].

Ces gouvernements provinciaux qui reconnaissaient leur obligations envers les enfants métis, commencent à acheter des places pour eux dans les pensionnats. En 1914, l'Alberta commence à envoyer des orphelins à l'école catholique romaine d'Onion Lake (Saskatchewan)[27]. En 1918, le sous-ministre de l'Éducation de la Saskatchewan écrit au ministère des Affaires indiennes pour demander s'il est possible de faire éduquer les enfants « blancs et métis » au pensionnat administré par les oblats à Lac la Plonge[28]. La position du Ministère est qu'il est *possible* qu'ils puissent y être admis en externat, mais qu'ils ne pourraient certainement pas être hébergés au pensionnat[29].

En 1921, le commissaire des Indiens W. A. Graham conclut : « nous en sommes aujourd'hui pratiquement à la même place qu'il y a sept ou huit ans, nos écoles étant envahies par les non inscrits. » Il demande à Ottawa : « Est-ce que les parents indiens non inscrits peuvent retirer leurs enfants des écoles et décider quand ils les ramèneront[30] ? » À ce moment-là, on comptait 73 pensionnats canadiens en activité[31]. Le ministère des Affaires indiennes devait encore statuer sur des cas d'enfants qui semblaient être à la fois métis et indiens du fait des transitions parentales, unions et séparations, allées et venues au sein des réserves et tout autre facteur pouvant changer la situation familiale aux termes de la *Loi sur les Indiens*.

L'expérience d'Elder Mary Vitaline Flammand est un autre exemple des obstacles auxquels était confronté le peuple métis qui cherchait à faire admettre à l'école les enfants de leur communauté[32]. En 1922, son parrain et membre de la bande de Cowessess, Francis Deforme, la place au pensionnat de Grayson (Saskatchewan). Elle n'y reste pas longtemps : « Je n'ai pas fait deux semaines, ils m'ont jetée dehors[33]. » Son père, Alexander Flammand, tente alors de les faire admettre, elle et sa jeune sœur, dans une école publique près de Dubuc. Parce que sa famille vit sur la réserve routière et donc, ne paie pas de taxes scolaires, elle est retirée de l'école dès le premier jour. « Alors, on est revenu à la maison et on a dit à notre père «on ne peut pas aller à cette école, le gouvernement ne veut pas qu'on y aille.» Donc ensuite, il est revenu à la maison et il a dit à ma mère «oui, c'est vrai, les enfants ne peuvent pas aller à l'école là-bas parce qu'il faut qu'on paie des taxes.» Ça a été tout, je ne suis jamais retournée à l'école[34]. »

À partir du début des années 1920 jusque dans les années 1940, les parents métis font face à de nombreux obstacles s'ils veulent donner à leur enfant une éducation institutionnelle. Encore une fois, le gouvernement fédéral commence à refuser les élèves métis dans les pensionnats, tandis que les provinces, pour des raisons économiques, sont réticentes à assurer leur admission dans les écoles publiques. En septembre 1925, le ministère des Affaires indiennes donne l'ordre au directeur de

l'école de Beauval (Saskatchewan) de renvoyer les 45 Métis de l'école. Selon l'agent des Indiens local, M. Taylor, l'école « peut facilement être remplie » par des Indiens inscrits « des bandes de Canoe Lake, Clear Lake, Portage la Loche et English River »[illegible]. Le directeur Lajeunesse répond que si Taylor connaissait mieux le peuple « Chipewyan du nord », il ne dirait pas que l'école peut facilement être remplie par leurs enfants. « Nous avons essayé par tous les moyens (sauf la force) d'avoir leurs enfants. La très petite minorité qui a consenti à nous les confier, nous les a retirés après un an ou deux. » Il souligne également que l'école n'a jamais tenté de cacher que la majorité de leurs élèves sont des Métis. De plus, dit-il, seulement 5 des 45 élèves ont leurs père et mère vivants. « Vous pouvez imaginer la difficulté qu'on aura à trouver une place pour ces enfants nécessiteux[illegible]. » Le gouvernement a suspendu sa demande de retrait immédiat des enfants métis, mais comptait bien voir la majorité des élèves renvoyés avant la fin de juin 1926[illegible]. Deux ans plus tard, en décembre 1928, le secrétaire du ministère des Affaires indiennes, J. D. McLean, écrit au directeur de Beauval pour lui demander le retrait des huit enfants métis inscrits dans le registre de l'école[illegible]. L'école justifie leur présence en faisant référence à un mémorandum du surintendant adjoint des Affaires indiennes, Duncan Campbell Scott, daté du 19 novembre 1922 et qui dit : « Il existe un règlement ministériel selon lequel les enfants métis qui adoptent le mode de vie des Indiens sur une réserve peuvent être admis au pensionnat[illegible]. »

En 1927, le gouvernement fédéral donne au pensionnat oblat de Brochet (Alberta) l'autorisation d'admettre les filles métisses, à la condition que la bande les accepte comme membres après l'obtention de leur diplôme. Sept ans plus tard, lorsque le directeur réitère la demande, on l'avise qu'« absolument aucun enfant métis ne peut être admis dans nos écoles »[illegible].

En février 1928, trois enfants métis sont admis à l'école anglicane d'Onion Lake après le décès de leur mère. Ces admissions se font sans l'autorisation du Ministère. En décembre 1929, le commissaire Graham rapporte que l'agent des Indiens tente toujours de faire retirer les enfants de l'école, et qu'ils soient sous la garde de leur père ou de la division des enfants négligés et à la charge de la province[illegible]. Graham écrit qu'il a été « très difficile de garder les Métis hors de nos écoles; si on se met à faire des exceptions et à en admettre quelques-uns, on aura de gros ennuis »[illegible]. L'année suivante, six enfants métis étaient admis dans les deux pensionnats d'Onion Lake. Graham a conclu que plutôt que de retirer les enfants, les oblats de la province préféraient les laisser là tant que le ministère des Affaires indiennes leur permettrait de rester[illegible].

Alors que, dans les années 1930, la nation entre dans une dépression économique, Duncan Campbell Scott envoie l'ordre que les enfants qui présentent une situation douteuse quant à leur « indianité » soient retirés des écoles « sans délai », insistant sur les coûts qu'implique le maintien de ces enfants dans l'école et rappelant à toutes les parties concernées que « le ministère des Affaires indiennes ne dirige pas des établissements de bienfaisance. Il y a des résidences provinciales pour des cas

comme ceux-là et les directeurs de nos écoles ne doivent pas admettre des enfants par sympathie. »

Persuader les gouvernements provinciaux d'assumer la responsabilité des enfants métis s'avérait une tâche quasi impossible. En 1935, l'évêque catholique de Grouard rappelle au ministre des Travaux publics de l'Alberta que, pendant plusieurs années, les écoles catholiques ont pris en charge « un bon nombre d'enfants (blancs et métis) qui, en réalité, étaient ou auraient dû être les pupilles de l'État. » Au moment où il lui écrit, il affirme que l'Église a à sa charge au moins 100 de ces enfants. Sachant que le gouvernement provincial venait récemment d'accorder une subvention à *Wood's Homes*, à Calgary, il suggère qu'une subvention similaire soit accordée à l'Église catholique.

En 1936, D. Robinson de Scanterbury (Manitoba) écrit au ministre des Affaires indiennes, T. A. Crerar, demandant l'autorisation de faire admettre ses quatre enfants au pensionnat de Brandon. Robinson écrit : Ma mère était « membre des Premières Nations de St. Peters, mon père était un Indien non inscrit et j'ai été adopté par John R. Stevenson, un Indien visé par un traité de la bande de St. Peters, et ma femme est une Indienne inscrite en tant que membre de la bande de Peguis. »

Parce qu'il n'était pas un Indien aux termes de la *Loi sur les Indiens*, ses enfants n'ont pas été admis à l'école. Mais, il écrit : « je ne suis pas capable de fournir suffisamment de nourriture et de vêtements à mes enfants à cause d'un manque de travail ou n'importe quoi qui me permettrait d'obtenir ce qui nous est nécessaire. » Le directeur de l'école de Brandon l'avait informé qu'il y avait de la place pour ses enfants à l'école. Son appel a été rejeté parce qu'il n'était pas « un Indien visé par les traités ».

L'absence de possibilités d'éducation pour les enfants métis dans les Prairies amène le dirigeant politique Malcolm Norris à dire :

> J'ai toujours compris que c'était illégal de ne pas envoyer les enfants à l'école, et des inspecteurs sont en poste exactement pour cette raison, mais malheureusement notre peuple a été victime de discrimination, à un tel point que, même si les membres de notre communauté sont appelés à payer des taxes, aucune mesure n'a été prise par les autorités pour veiller à ce que leurs enfants soient envoyés à l'école; apparemment, le Sang Mêlé ne vaut pas la peine qu'on s'en préoccupe.

C'est ce genre de frustration qui a mené, dans les années 1930, à la création de l'Association des Métis d'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest (« Métis Brotherhood of Alberta »), sous la direction de Joseph Dion (un enseignant de Kehiwin), James Brady, Felix Callihoo et Peter C. Tomkins, pour représenter les « Indiens non inscrits et les Métis ». En réponse au lobbying de l'Association, le gouvernement de l'Alberta crée une commission d'enquête parlementaire en 1934, pour étudier les conditions de vie des Métis de la province. James Brady fait la

L'école de Saint-Paul-des-Métis, en Alberta, a été construite sur le terrain d'une réserve pour les Métis établie par l'acte des Métis, en 1896, sur le territoire qui couvre maintenant l'Alberta. L'école a été détruite en 1901 par un incendie allumé par des élèves.
Archives provinciales, collection des écoles de Mère immaculée

En 1901, seulement quatorze des trente-quatre élèves de l'école anglicane d'Onion Lake étaient des Indiens inscrits. Une bonne partie des vingt autres élèves étaient sans doute des Métis.
Archives du synode général de l'Église anglicane du Canada / PA-NP-555

L'équipe de football de l'École industrielle indienne de Calgary, en 1905. James Gladstone est au centre de la rangée du milieu.
Musée Glenbow, NA-3-1

En 1900, 17 des 45 élèves de l'école de Red Deer, en Alberta, étaient Métis.
Archives de l'Église Unie du Canada, 93.049P/1608N.

En 1914, on constate que l'école de Qu'Appelle compte 36 élèves métis, même après en avoir renvoyé 15 au cours de l'année précédente. Le ministère des Affaires indiennes menace d'annuler les subventions si les enfants ne sont pas remplacés par des élèves inscrits aux termes de la Loi sur les Indiens avant l'année suivante.

Bibliothèque et Archives Canada, ministère des Mines et des Relevés techniques, PA-023032.

L'évêque Isaac Stringer et des élèves métis à une auberge jeunesse de Dawson City.

Archives du Yukon, 82-332, no 28.

Sœur McQuillan et des élèves du pensionnat de Fort Resolution, dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1923. En 1922, l'évêque catholique romain Gabriel Breynat prend des dispositions auprès du gouvernement fédéral pour que ce dernier paye l'inscription de huit élèves métis à l'école.

Photographe : Henry Jones. Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Archives du Manitoba, 1987, 363-I-47.1/1 (N60-2).

Des élèves métis à la résidence anglicane de Whitehorse, dans le Yukon. En 1955, 31 élèves vivaient à la résidence.

Archives du synode général de l'Église anglicane du Canada, P7561-219.

L'école de Sturgeon Lake était l'un des pensionnats de l'Alberta ayant le taux le plus élevé d'élèves métis.
Archives Deschâtelets, collection des Oblats de Marie Immaculée; Archives provinciales de l'Alberta, J. L. Irwin, A6978.

Rita Evans est allée à l'école de Grouard durant quatre ans. L'instruction religieuse et des corvées, très peu de temps consacré à l'enseignement en classe, c'est ce qui vient au premier plan dans ses souvenirs de l'école.
Archives Deschâtelets, collection des Oblats de Marie Immaculée.

Un grand nombre d'élèves métis étaient inscrits à l'école Joussard, en Alberta, dans les années 1950.
Archives Deschâtelets, collection des Oblats de Marie Immaculée.

En 1951, R. S. Davis, le directeur régional des agences indiennes au Manitoba, recommande au directeur de l'école de Sandy Bay, au Manitoba, de renvoyer trois métis de l'école.
Société historique de Saint-Boniface, Missionnaires oblats de Marie Immaculée, Fonds de la province du Manitoba, SHSB 22623.

CHAPITRE 4

L'Île-à-la-Crosse

L'Île-à-la-Crosse est l'emplacement de l'une des plus vieilles missions catholiques de l'Ouest canadien. L'histoire du pensionnat de la mission est longue et complexe. En 1776, une société de commerce montréalaise ouvre un poste à l'Île-à-la-Crosse, en Saskatchewan[1]. La Compagnie de la Baie d'Hudson (HBC) y ouvre également un poste en 1799[2]. Quand la HBC et la Compagnie du Nord-Ouest (NWC) fusionnent en 1821, l'Île-à-la-Crosse devient le siège des activités de la brigade du district d'English River de la HBC. En 1845, un missionnaire catholique visite la communauté[3]. L'année suivante, l'évêque Provencher envoie deux oblats, Alexandre-Antonin Taché et LouisFrançois Laflèche, à l'Île-à-la-Crosse pour qu'ils y établissent une mission permanente[4]. Ils bâtissent la mission SaintJean-Baptiste sur le site abandonné du poste de la NWC[5].

En 1847, ils exploitent un externat pour les enfants du fort[6]. Les oblats sont déçus du taux irrégulier de fréquentation et demandent l'aide des Sœurs de la Charité pour ouvrir un pensionnat[7]. En 1860, trois sœurs de la Charité arrivent à l'Île-à-la-Crosse et prennent possession du Couvent Saint-Bruno nouvellement construit[8]. Selon les fonctionnaires oblats la majorité d'étudiants à l'école étaient Métis.

Le matin, on enseignait aux garçons et aux filles le français parlé et écrit et les bases de l'arithmétique. Les élèves assistaient également à des classes de catéchisme[9]. Les cours, qui se donnaient dans une salle commune, étaient précédés et suivis de travaux quotidiens. On préparait les filles à devenir des femmes au foyer et elles travaillaient quotidiennement à la cuisine de l'école[10]. Les garçons ne dormaient pas dans le dortoir du couvent, mais à la maison des oblats, sous la supervision d'un frère laïc[11]. À 5 h 30 le matin, le frère les escortait jusqu'au couvent où ils travaillaient, mangeaient et assistaient aux cours. Ils passaient les après-midis à faire des travaux agricoles[12].

Selon les rapports de 1861 à 1863, les élèves faisaient peu de progrès en français parlé, lu et écrit, qui était la langue d'enseignement à l'école[13]. Les enfants préféraient parler le cri entre eux. Les missionnaires étaient d'avis que le contact des enfants avec leur famille d'origine crie et chipewyan contribuait à conserver l'usage de leur langue. Par conséquent, en 1861, ils menacèrent de réduire le nombre de visites entre les familles et les élèves. Cette restriction n'a toutefois pas été mise en application[14].

L'école est assaillie par des problèmes de santé et une pénurie de vivres. En 1865, un élève meurt d'une pleurésie (l'inflammation de la membrane qui entoure les poumons). Au printemps de 1866, la pêcherie tombe complètement, l'école ferme et les enfants qui ont des parents dans les environs sont renvoyés à la maison pour une période de deux mois[15]. En 1867, le dortoir des garçons est détruit dans un incendie[16]. On en bâtira un nouveau en 1874[17].

En 1875, les efforts réussissent à obtenir une subvention du gouvernement fédéral[18]. Toutefois, la période de financement est de courte durée. Le gouvernement coupe les vivres[19]. La raison invoquée est que l'Île-à-la-Crosse se trouve à l'extérieur des limites du Traité 6[20]. Dans les années suivantes, il y a très peu ou aucun financement[21].

Les parents de l'Île-à-la-Crosse continuent de s'opposer au mauvais traitement que subissent leurs enfants à l'école. Les décès d'enfants, comme celui d'un enfant de quatre ans en 1875, amènent certaines familles locales à accuser les oblats et les Sœurs de la Charité, soit de faire preuve de négligence, soit d'imposer une discipline trop sévère à leurs enfants[22]. Dans une lettre à son frère Louis, Sara Riel se plaint du manque de gratitude de la part des parents, disant « Ici dans le Nord, notre peuple, les Métis, n'apprécie pas les bienfaits de notre éducation [...] nous sommes obligées de lutter contre l'indifférence et les caprices des enfants, de même que contre les faiblesses de leurs parents ». Par exemple, elle n'arrive pas à convaincre les parents que des leçons d'anglais sont bénéfiques pour les élèves. Devant les constantes protestations, les cours sont abandonnés en 1876[23]. La maladie est également omniprésente; Sara Riel, elle-même, est morte d'une tuberculose en 1883[24]. Cette année-là, seulement 27 élèves étaient inscrits aux cours et, en moyenne, 23 y assistaient quotidiennement[25]. Après la Rébellion du Nord-Ouest de 1885, l'école a eu seulement six résidentes : tous les orphelins.

Au début du XX^e^ siècle, l'école est déménagée à Lac la Plonge[26]. En 1917, les Sœurs de la Charité retournent à l'Île-à-la-Crosse, où on a construit sur un terrain plus élevé un nouveau couvent, l'école de la Sainte-Famille. Le dortoir héberge quatre pensionnaires et 22 élèves fréquentent l'externat[27]. L'école continue d'être en proie au désastre. Un incendie détruit le couvent le 1^er^ avril 1920. Le bâtiment qui le remplace, terminé en octobre 1921, brûle en 1925[28]. Trois garçons et une des sœurs enseignantes se noient dans un accident de bateau en septembre 1923[29].

Thérèse Arcand a fréquenté l'école dans les années 1920. Elle raconte que les journées commençaient entre 5 h 30 et 6 h. « On devait transporter nous-mêmes notre eau. On se lavait et on faisait notre lit avant de descendre et dire nos prières du matin[30]. » C'était suivi d'un déjeuner de bouillie de gruau faite par les élèves. Les filles étaient affectées à la corvée de vaisselle. Les autres enfants avaient aussi leurs corvées : il y avait le lait à séparer, les vêtements à repriser et le jardin à cultiver. « On ne jouait pas le matin. C'était une période de travail[31]. »

Les cours commençaient à 9 h. « Nous n'avions pas de cahiers à cette époque, dit-elle, on avait des ardoises. On se servait d'un petit linge pour les essuyer. » Les cours

du matin étaient donnés en français et ça comprenait la grammaire, l'orthographe, la lecture et l'arithmétique. Avant le souper, les élèves étudiaient l'histoire de la Bible. Les repas du midi se prenaient à la course ; « on mangeait toujours rapidement – je ne crois pas que je me donnais la peine de mâcher mes aliments – [parce que] c'était une période de jeu. C'était une grande préférence si une de nous devait faire la vaisselle. Les jeux se faisaient dehors[illegible]. » L'après-midi, les cours se donnaient en anglais et ça comprenait la géographie, l'histoire et la lecture, l'orthographe et la grammaire en langue anglaise. À 15 h 30, avant que les élèves quittent la classe, on les faisait chanter pendant 15 minutes. Ensuite, ils avaient droit à une demi-heure de jeu à l'extérieur. De 16 h 30 à 17 h, il y avait la couture, suivie des prières. Puis, les enfants soupaient, faisaient une dernière ronde de corvées et on les envoyait se préparer pour aller au lit à 19 h 30. Les lumières se fermaient à 20 h[illegible].

En 1929, le nombre de pensionnaires passe à 42 et le gouvernement provincial accorde des subventions pour les élèves métis qui fréquentent l'internat[illegible]. L'école doit fermer à plusieurs reprises avant sa réouverture en 1937[illegible].

Après l'élection de 1944 en Saskatchewan, le nouveau gouvernement élu que forme la Fédération du Commonwealth coopératif commande un rapport sur la situation de l'éducation dans le nord de la Saskatchewan. À ce moment, moins de la moitié des enfants d'âge scolaire de la région fréquente l'école. Il n'y a que deux écoles publiques dans toute la région, le reste étant un mélange d'écoles soumises à aucune réglementation et dirigées par les Églises. Le rapport du gouvernement recommande l'ouverture de plus d'externats et de deux grands pensionnats, un dans la partie est de la province et un dans la partie ouest, qui seraient exploités sans la participation de l'Église. L'école du côté ouest de la province serait située à l'Île-à-la-Crosse. Mais aucun pensionnat d'administration provinciale n'a vu le jour, en grande partie à cause d'un manque d'appui du côté du gouvernement fédéral et d'une opposition de la part de l'Église catholique. Bloqué par un manque de soutien fédéral, le gouvernement de la Saskatchewan a consenti à louer des salles de classe dans les écoles de mission, à payer le salaire des enseignants de la mission et à contribuer aux frais de pension des élèves[illegible].

Un grand bâtiment ouvre ses portes en 1946. En 1947, on compte 168 élèves inscrits, répartis dans cinq salles de classe; 124 d'entre eux sont des pensionnaires[illegible]. En 1958, une autre nouvelle école est érigée pour accueillir 235 élèves, dont 111 pensionnaires. En 1964, le pensionnat des garçons est détruit par les flammes[illegible]. Au moment de l'incendie, 331 élèves fréquentaient l'école; environ 100 y étaient hébergés[illegible]. En 1972, l'école est à nouveau la proie des flammes. Douze salles de classe sont complètement détruites. Au même moment, des parents de la localité demandent un meilleur contrôle sur l'enseignement au sein de la communauté. En conséquence, le pensionnat de l'Île-à-la-Crosse ferme ses portes et est remplacé par les écoles élémentaires et secondaires Rossignol, administrées localement[illegible]. L'architecte métis Douglas Cardinal a été mandaté pour concevoir l'architecture de l'école élémentaire[illegible].

CHAPITRE [illegible]

L'éducation dans les pensionnats métis du Nord

Les résidences du Yukon

[illegible]

non inscrite dans les communautés de Fort Providence et de Fort Resolution. Des membres de parents de ces enfants, dit-il, « vivent comme des Indiens et deviennent d'une inclusion dans le Traité ». La seule subvention que l'Église a reçue pour ces enfants était de 600 $ par année pour un externat. De telles écoles, écrit-il, « ne sont nullement une culture dans le Nord, puisqu'un grand nombre de ces Métis passent plusieurs mois par année dans le bois à chasser pour gagner leur vie; donc, pour leur donner une éducation, ces enfants doivent rester pensionnaires »[37].

Le ministère des Affaires indiennes n'était pas prêt à financer l'éducation des enfants autochtones non inscrits dans les Territoires du Nord-Ouest. En 1921, le commissaire de l'Intérieur Campbell Scott sur la question était différent : « Nous ne pouvons aucun financement pour l'éducation des enfants métis[38]. » La Division des Territoires du Nord-Ouest, l'organisme fédéral responsable des territoires, est tout aussi indifférente. Le directeur principal de la Division, O. S. Finnie, recommande de ne pas acquiescer à la demande de Breynat, disant que la majorité des Métis ont eu le choix d'adhérer au Traité ou d'accepter le certificat. Il est d'avis que le gouvernement n'est pas tenu de payer pour l'éducation de ceux qui ont choisi le certificat, dont un grand nombre, écrit-il, « acquièrent des revenus substantiels de leur travail et de leur trappage et peuvent très bien payer pour l'éducation de leurs enfants. Si le Ministère subventionnait une école secondaire, il pourrait avoir à subventionner les autres »[39].

Les enfants Inuits et métis qui avaient été admis dans les pensionnats des Territoires du Nord-Ouest n'eurent pas bénéficié des mêmes avantages que les autres élèves. Par exemple, en 1913, on ne leur a pas donné les mêmes hommages qu'avaient reçues les élèves des Premières Nations qui quittaient les écoles : une carabine, des munitions, des pièges et de la farine pour les garçons; une machine à coudre pour les filles[40].

En 1922, l'évêque Breynat n'avait à leur désigner huit enfants métis comme élèves subventionnés et à les envoyer à Fort Resolution. Il demande au gouvernement territorial de payer 165 $ par élève (le même montant que pour les enfants indiens). La politique en vigueur était de payer 185 $ pour les enfants âgés de 7 à 15 ans. Pour les enfants plus jeunes, le gouvernement payait 80 $ par année. On en est venu à inclure dans la politique de ne pas admettre les élèves métis à moins qu'ils soient dans la misère[41]. Cependant, trois ans plus tard, le gouvernement fédéral a commencé à une subvention pour les « métis qui vivaient selon le mode de vie des Indiens dans des communautés indiennes »[42].

En 1925, l'évêque Breynat écrit à Ottawa, lui disant qu'il est « devenu pratiquement impossible » de maintenir un enfant avec « 165 $ par année pour les Métis subventionnés » et réclame que le montant soit augmenté à 180 $, « le montant alloué pour les Indiens »[43]. La subvention est augmentée selon la demande de l'évêque Breynat[44]. En 1933, les trois écoles catholiques (Fort Resolution, Fort Providence et Aklavik) et deux écoles anglicanes (Hay River et Shingle Point) hébergeaient 37 filles et 80 garçons désignés « enfants subventionnés », en plus des enfants des Premières Nations. De ces

77 enfants, 54 fréquentent les écoles d'Aklavik et de Shingle Point. On décide cette année-là que les filles seraient maintenues dans les écoles jusqu'à ce qu'elles aient 18 ans. Jusqu'à ce jour, on les retirait à l'âge de 16 ans[87].

Le gouvernement fédéral s'inquiète du nombre d'enfants nécessiteux qu'il finance, et exige des rapports annuels sur la capacité des familles à payer. Lorsqu'on découvre que le père de deux enfants, devenu veuf, s'est remarié, le Ministère mène une enquête exhaustive sur ses revenus. La Gendarmerie conclut que l'homme est en mesure de soutenir ses deux enfants hébergés au pensionnat, alors que l'agent des Indiens soulève le point qu'il ne lui restera rien pour soutenir les deux enfants que sa nouvelle femme a amenés dans la famille. Dans un autre cas, les revenus de trappage d'un homme décrit comme étant « infirme » sont passés en revue pour voir si on peut le forcer à payer pour l'éducation de ses enfants. Dans les deux cas, on décide de continuer à financer l'hébergement des enfants dans les pensionnats[88].

Les comportements racistes persistent. En 1935, dans une évaluation soulevant que les élèves non indiens dans les pensionnats des Territoires du Nord-Ouest devraient faire l'objet d'une subvention, le sous-ministre adjoint de l'Intérieur R. A. Gibson écrit à propos d'un garçon de 13 ans qui fréquente l'école de Shingle Point : « Étant donné qu'il est de sang-mêlé, il est probable qu'il bénéficierait davantage d'une éducation qu'un Inuit pur-sang et, par conséquent, il devrait être maintenu à l'école jusqu'à l'âge de 18 ans[89]. »

Faire respecter la fréquentation obligatoire présentait également un problème. En 1941, l'évêque Breynat demande à Ottawa de mettre en application la fréquentation obligatoire « pour les blancs et particulièrement pour les Métis » dans les territoires, disant que les parents « métis » ne comprennent pas leur devoir de « fournir une saine formation intellectuelle et morale » à leurs enfants[90]. On lui fait remarquer que l'ordonnance sur les écoles territoriales exige que les parents d'enfants âgés de 7 à 12 ans envoient leurs enfants « à l'école pour une période d'au moins 16 semaines chaque année, soit, au moins deux périodes de huit semaines consécutives »[91]. Dans le but de leur permettre d'avoir un meilleur accès aux écoles, l'Église catholique entreprend dans les années 1940 une campagne pour faire inclure les Métis du Nord dans le Traité. Entre 1930 et 1943, par exemple, 164 résidents des Territoires du Nord-Ouest adhèrent au Traité[92].

Encore en 1944, l'évêque anglican A. L. Fleming exprime ses inquiétudes concernant la constante réticence du gouvernement territorial à fournir des services pédagogiques aux enfants métis. Il écrit : « À moins que le gouvernement soit prêt à faire face à la situation, nous serons inévitablement impliqués dans l'éternel problème d'une population métisse illettrée inefficace et, très souvent, indésirable[93]. »

Au milieu des années 1950, le gouvernement fédéral assume finalement la responsabilité de l'éducation dans le Nord, ce qui mène à la fermeture de la majorité des écoles missionnaires et à l'établissement d'une série de résidences et d'externats.

Ces résidences et ces écoles ne limitent pas l'admission aux enfants inscrits aux termes de la *Loi sur les Indiens;* elles sont ouvertes à tous les enfants des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Ce changement accroît les chances d'éducation pour les enfants métis, mais il augmente également le nombre d'enfants métis qui vivent séparés de leurs parents dans les pensionnats. L'histoire de ces résidences et de ces écoles est relatée dans une partie distincte du rapport sur l'histoire des pensionnats.

CHAPITRE 6

La responsabilité provinciale : 1940–1960

Le changement de politique de 1937 indique clairement que le gouvernement fédéral s'attendait à ce que les provinces prennent en charge l'éducation des Métis, que ce soit en pensionnat ou en externat. Cela s'inscrivait dans le cadre de l'approche globale adoptée par le gouvernement fédéral à l'égard de l'éducation des Premières Nations dans les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, à savoir d'intégrer les élèves au système provincial. Dans le cas des élèves des Premières Nations, le gouvernement fédéral reconnaissait sa responsabilité financière de payer les provinces pour les éduquer. Il n'acceptait pas une telle responsabilité pour l'éducation des Métis. Étant donné que, dans de nombreuses parties de l'ouest et du nord du Canada, les élèves métis vivaient dans des communautés où il n'y avait pas d'externats, les gouvernements provinciaux choisissaient souvent de les placer dans des pensionnats. Dans certains cas, des places étaient achetées dans des pensionnats subventionnés par le fédéral; dans d'autres cas, les places étaient dans des écoles exploitées exclusivement par des organisations religieuses. Au fil du temps, les gouvernements provinciaux établissent les divisions scolaires du Nord. Bien que ces divisions ouvrent des écoles élémentaires dans bon nombre de communautés peu peuplées et éloignées, l'enseignement secondaire est souvent donné uniquement dans des endroits centraux, ce qui oblige les élèves à vivre dans des résidences. En conséquence, de nombreux élèves métis continuent d'être éduqués dans des pensionnats — des établissements souvent financés par le gouvernement fédéral – en pleine période d'après-guerre. Un processus similaire au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest entraîne un accroissement du nombre d'élèves métis dans les pensionnats du Nord.

Il est important de reconnaître que les enfants et les parents métis étaient souvent mal accueillis dans les écoles publiques. Le surintendant des écoles en Saskatchewan J. R. Martin écrit en 1941 que dans une communauté, les enfants métis étaient tellement malades que si le gouvernement les obligeait à aller à l'école, « les autres enfants sortaient de l'école et refusaient d'y retourner »[1]. En 1943, le successeur de Martin, E. J. Brandt, rapporte que « certains parents menaçaient même de retirer leurs enfants

de l'école si d'autres Métis y venaient. À première vue, cette attitude peut sembler étroite et fanatique, mais si on regarde la question de plus près, sur le plan de la santé et de la propreté, elle peut être, du moins en partie, justifiée »[2]. L'opinion publique en Saskatchewan a été scandalisée à la suite du procès, en 1942, d'un garçon métis de 13 ans accusé du vol d'un cheval et d'une charrette. Le procès décrivait en détail la situation critique des familles métisses de la région de Crescent Lake. Elles vivaient dans une baraque durant l'hiver et voyageaient pendant l'été. L'enquête a révélé que la communauté comptait au moins 40 enfants d'âge scolaire qui n'étaient jamais allés à l'école. Ces enfants étaient décrits dans un rapport de police comme étant mal nourris et souffrant de plusieurs maladies, dont la tuberculose et le trachome, une cause potentielle de cécité[3]. Ces histoires suscitaient la sympathie du public envers les Métis, bien qu'en même temps, elles renforçaient leur réticence à l'admission des enfants métis dans les écoles publiques.

Initialement, il semble que le gouvernement fédéral se soit opposé aux efforts visant à maintenir la politique visant à placer les enfants métis dans les pensionnats. En janvier 1940, l'agent des Indiens N. P. L'Heureux, qui tente de résoudre un problème de surpeuplement à l'école Fort Vermilion, informe le directeur de l'école, J. Huguerre, qu'il « est inutile de présenter une demande d'admission à Ottawa » d'une fille de huit ans dont les parents ne sont pas des « Indiens inscrits ». L'Heureux ajoute qu'il ne recommandera pas l'admission parce qu'il « reste encore beaucoup d'enfants d'Indiens des traités qui ne sont pas à l'école »[4]. À ce moment, il y avait 88 élèves admis dans une école dont la capacité était de 65[5]. Le problème de surpeuplement avait été en majeure partie créé par le gouvernement lui-même. Plus tôt au cours du mois, le Dr H. A. Hamman écrivait au ministère des Affaires indiennes :

> De plus en plus d'enfants sont amenés au pensionnat de Fort Vermillion conformément à vos instructions selon lesquelles ces enfants et petits-enfants d'Indiens inscrits doivent être admis à l'école pour éviter que leur famille perde leurs droits de ration. Le pensionnat est rempli à sa pleine capacité et d'autres enfants arrivent. Il n'y a plus un seul lit d'enfant disponible. Mais, plus important encore, la santé de tous sera sérieusement menacée si d'autres pensionnaires sont admis alors que le volume d'air au pied cube dans les dortoirs et les salles de classe est déjà sollicité plus qu'il ne faut pour fournir un apport d'air frais pour tous[6].

Aussi en 1940, l'agent des Indiens Samuel Lovell rapporte que le père Doyen, le directeur de l'école Guy Hill à Le Pas (Manitoba) « a l'habitude d'accepter des enfants métis nécessiteux à l'école en tant qu'élèves pensionnaires ». Lovell souligne que ces admissions sont faites sans examen médical[7]. Un fonctionnaire du ministère des Affaires indiennes, Philip Phelan, informe l'agent Lovell qu'il est contraire à la politique d'admettre « des enfants métis nécessiteux au pensionnat indien de Guy Hill », et que si de tels enfants sont admis, celui-ci est tenu d'aviser le directeur qu'il doit les

retirer. Le soutien des « enfants métis nécessiteux » était considéré comme étant une responsabilité provinciale[8].

Au Manitoba, l'opposition fédérale à l'admission des Métis dans les pensionnats se poursuit tout au long des années 1940 et au début des années 1950. En 1946, le ministère des Affaires indiennes refuse d'admettre quatre enfants à l'école de Birtle (Manitoba), parce que leur père est un « Sang-Mêlé français »[9]. En 1951, R. S. Davis, le directeur régional des agences indiennes au Manitoba, recommande qu'on ordonne au directeur de l'école de Sandy Bay (Manitoba) de renvoyer chez eux trois « Sang-Mêlé » et de les remplacer par des « Indiens des traités ». Davis mentionne qu'il a des raisons de croire que c'est actuellement le ministère des Affaires indiennes qui paie pour l'éducation des trois élèves[10].

La tendance est très différente en Alberta où six pensionnats appartenant à l'Église sont en activité. Ces écoles ne requièrent pas l'autorisation du gouvernement pour admettre un élève non inscrit en vertu de la *Loi sur les Indiens*[11]. En conséquence, dans les années 1940 et 1950, les écoles catholiques romaines de Hobbema, Fort Vermilion, Grouard, Fort Chipewyan, Joussard et Wabasca commencent à accueillir de plus en plus d'élèves métis.

En 1946, le ministère de l'Éducation de l'Alberta paie à l'Église catholique du Diocèse de Grouard un montant de 500 $ par année pour chaque groupe de 35 élèves de la province accepté. La plupart d'entre eux sont des Métis. Cette année-là, le Ministère subventionne 97 élèves[12]. Les élèves métis qui fréquentaient l'école catholique de Sturgeon Lake étaient si nombreux que, selon l'évêque Henri Routhier, ils posaient un problème « d'hygiène et de discipline » et étaient à l'origine de ce qu'il appelait des « salles de classe excessivement surpeuplées »[13].

L'appui provincial pour les élèves métis dans les pensionnats est sporadique. En 1950, le gouvernement albertain accorde 900 $ par année pour financer les élèves métis à l'école Holy Angels de Fort Chipewyan. Selon G. H. Gooderham, le superviseur régional des agences indiennes en Alberta, « un très grand nombre de Métis vivent au pensionnat de Grouard, mais la province n'a rien versé pour leurs frais scolaires[14]. » Selon l'évêque Routhier, à l'été de 1950, la province payait 18 $ par mois pour couvrir la pension, les frais scolaires et les vêtements des élèves métis hébergés dans les pensionnats catholiques. Dans une lettre au gouvernement de l'Alberta, l'évêque Routhier mentionne que le ministère des Affaires indiennes paie « un peu plus de 300 $ par enfant par année », ou 25 $ par mois, et suggère que la province verse une subvention équivalente[15].

En 1951, un inspecteur fait remarquer que l'école de Grouard devient graduellement « un orphelinat pour enfants métis et blancs. » Le nombre d'élèves des Premières Nations est réduit du tiers et on s'attend à ce qu'il baisse davantage au moment du transfert des élèves du Yukon à l'école de Lower Post, nouvellement construite à la frontière de la Colombie-Britannique et du Yukon. On songe à la possibilité d'envoyer

les élèves des Premières Nations de Grouard à Ironsand, et de réserver l'école de Grouard aux élèves métis. Un inspecteur écrit : « l'infime partie des fonctionnaires scolaires que finance la Division des affaires indiennes, à laquelle viennent s'ajouter la maigre contribution provinciale ou d'autres fonds, est parcimonieusement répartie entre les cinq classes. » Selon l'inspecteur, « l'exploitation facile et rentable de l'école se fait aux dépens de l'éducation des enfants. L'extériorisation et la confiance en soi sont sacrifiées au profit de l'embrigadement et de la rentabilité »[39]. Au mois d'octobre de la même année, un fonctionnaire du ministère des Affaires indiennes, Philip Phelan, remarque que seulement 50 des 175 élèves à Grouard sont inscrits aux termes de la *Loi sur les Indiens*. Il suggère qu'ils soient répartis dans d'autres écoles. « Cela voudrait dire que tous les enfants métis se retrouveraient dans le même bâtiment et que les autres écoles n'auraient que des enfants indiens[40]. » L'Église réussit à faire dévier cette proposition. En 1954, 64 enfants indiens fréquentent l'école, et l'évêque Routhier prend position en disant préférer voir l'école continuer à éduquer à la fois les « enfants indiens et [...] les enfants métis »[41]. Cette tendance se perpétuait ailleurs. En 1950, 27 enfants métis (25 après Noël) fréquentaient l'école de Wabasca[42]. En décembre 1958, seulement 7 des 250 élèves de l'école de la mission, à Grouard, étaient des Indiens inscrits; presque tous les autres étaient des Métis[43].

En 1960, le gouvernement de l'Alberta crée la Northlands School Division pour coordonner l'éducation dans l'ensemble du nord de la province. La Division intègre 30 arrondissements scolaires et 20 écoles[44]. Au cours des années suivantes, d'autres arrondissements s'intégrèrent à la division[45]. En 1961, la province fait l'acquisition de la résidence de Grouard dans l'intention de la convertir en résidence pour les élèves appelés à fréquenter le futur centre de formation professionnelle. Il s'agit du plus grand projet de résidence administré par la Division. Elle ouvre en 1963, mais ferme quelques années plus tard en raison des coûts élevés et du faible taux d'admissions. Un des problèmes récurrents est que les élèves autochtones ne se sentent pas les bienvenus dans les écoles publiques locales[46].

Dans les années 1940, le gouvernement de la Saskatchewan tente de réformer son système d'éducation dans le Nord, mais ce n'est pas avant les années 1950 que le pensionnat de Île-à-la-Crosse ferme pour être remplacé par une école publique[47]. Au Manitoba, la Division scolaire Frontier est créée en 1965[48]. Une ancienne base militaire à Cranberry Portage est convertie en résidence pour les élèves des communautés éloignées qui fréquentent l'école secondaire.

Il est évident que de nombreux problèmes du passé reliés à l'éducation des enfants métis dans les pensionnats se sont perpétués dans le présent. En 2010, une étude de la Northlands School Division du Manitoba révélait que les élèves de la Division avaient un faible taux d'achèvement des études secondaires. Elle démontrait également qu'un grand nombre d'étudiants qui avaient poursuivi leurs études secondaires avaient dû quitter la Division et résider dans de plus grandes communautés où très peu d'appui

leur était offert. Qu'ils les aient fréquentées en internat ou en externat, les écoles publiques étaient pour de nombreux élèves autochtones une source de malaise et de comportements racistes. De plus, le contenu des cours dispensés aux Autochtones dans les écoles de la Division était jugé « inadéquat ». Selon les témoignages des élèves qui ont fréquenté les pensionnats, il est évident que l'éducation qu'a reçue le peuple métis dans le système des pensionnats présente un parallèle étroit avec celle des Inuits et des membres des Premières Nations.

CHAPITRE 7

Les élèves parlent

Mike Durocher, un élève à l'Île-à-la-Crosse durant neuf ans, dit que sa vie était régie par « un horaire réglementaire imposé par des fonctions religieuses ». À propos de la réglementation excessive, un élève d'une autre école dit, « On était entraîné comme des chiens — un coup tu te lèves — deux coups tu va manger — trois coups tu vas dehors, exemple. »

George Amato se souvient de la fois où sa sœur s'était esquivée de l'école pour aller à une danse en ville. « Le prêtre est allé la chercher et l'a ramenée; ils l'ont attachée à une chaise et lui ont rasé la tête. Elle a frappé la religieuse, ou la sœur, et elle s'est retrouvée à Edmonton dans une école de réforme pour filles. »

Un élève métis qui a fréquenté l'école de Fort Chipewyan se souvient que les élèves qui mouillaient leur lit étaient placés dans une cuve au milieu du plancher de la toilette et on leur versait de l'eau glacée sur la tête. « C'était tous les matins que ça s'était produit et on devait tous rester là à regarder. Oh mon dieu, c'était absolument terrible. » Selon Robert Derocher, à l'Île-à-la-Crosse, les mouilleurs de lit devaient « porter une couche devant tout le monde toute la journée ».

Magee Shaw se souvient d'avoir été punie physiquement et menacée de l'être « si on me prenait encore à parler ou à dire quelque chose dans ma langue ». Yvonne Larivière, une élève de l'Île-à-la-Crosse de 1947 à 1955, se rappelle : « Je ne comprenais pas pourquoi on me frappait parce que je ne parlais pas l'anglais. J'avais sept ans et je n'avais jamais été battue avant de toute ma vie. » Pour s'être remis à parler dans la mauvaise langue, Alphonse Janvier avait tour à tour été obligé de tenir une pile de livres au-dessus de sa tête, se tenir debout dans un coin et se placer devant le tableau noir en pressant son nez au centre d'un cercle tracé à la craie. Il dit qu'on lui a également enseigné à avoir honte de son héritage : « on nous disait que tout ce que les Indiens faisaient, c'était piller des fermes, enlever des femmes et brûler des maisons. »

Allen Morin dit que l'Île-à-la-Crosse était un monde dirigé par des gens non autochtones.

> Je me souviens que les enseignants venaient de septembre à juin, puis ils partaient, et un nouveau groupe d'enseignants arrivaient, et c'était tous des non autochtones. Et pour moi, je pensais, comment ça, pourquoi est-ce qu'ils viennent et repartent? Puis j'ai pensé, eh bien je crois que c'est parce qu'on est des Indiens et qu'eux, ce ne sont pas des Autochtones, et qu'il n'y a que les non autochtones qui peuvent être des enseignants, ou des professionnels, ou des prêtres, des choses comme ça. Et ils étaient comme, je crois qu'ils étaient comme [...] ils se séparaient de notre communauté, et nous, on ne se mêlait pas à eux.

La discipline sévère, et parfois abusive, était jumelée à la violence physique et aux agressions sexuelles. Selon un ancien élève de l'Île-à-la-Crosse, « Les plus vieux agressaient les plus jeunes le soir dans les dortoirs, et les prêtres et les superviseurs agressaient leurs «préférés». » Clément Chartier, un élève de l'Île-à-la-Crosse durant

dix ans, explique : « beaucoup, beaucoup d'entre nous ont subi des violences physiques et sexuelles »[10]. Mike Durocher, qui a été victime d'agression, dit qu'il a été expulsé de l'école à l'âge de 15 ans pour avoir posé des affiches qui identifiaient les agresseurs. Le directeur l'a traité de menteur et ses parents et grands-parents ont refusé de croire son histoire[11]. Robert Derocher dit que des membres du personnel prenaient avantage de la solitude des élèves : « Il semble qu'ils savaient comment se rapprocher des, des enfants qui souffraient, et leur donner toute sorte d'attention qu'on cherchait tous; même si ce n'était pas bien[12]. »

Un jour, un élève de l'école de Grouard, George Amato, se fait dire : « tu dois aller aider le frère en bas ». Selon George, le prêtre l'a amené en bas « dans la chaufferie où il s'est assis et a détaché sa salopette, l'a descendue, et m'a forcé à le caresser »[13].

Face à la faim, à la discipline et à la violence, de nombreux enfants prenaient la fuite. Un élève se rappelle : « Pour moi, c'était une vie dure, alors je m'enfuyais. Je l'ai fait quelques fois. Il me ramenait et je repartais. Finalement, mes parents ont constaté que je ne voulais plus rester là. Même chose du côté de mes sœurs, elles étaient deux. Alors on a tous décidé qu'on n'y retournerait pas[14]. » Colin Courtoreille était bouleversé par la discipline imposée à l'école de Grouard, mais il n'arrivait pas à convaincre son père qu'il était maltraité.

> Mon père n'a jamais vu ça. Il se fâchait contre nous, il disait ne blâmez pas la mission parce que vous allez apprendre des choses, respectez la façon de vivre des catholiques, comme les sœurs et les frères. Et là, tu es coincé au milieu. Tu reçois une raclée ici et tu ne le diras pas à tes parents parce qu'ils ne te croiront pas, parce que tu apprends quelque chose[15].

Donna Roberts, qui a fréquenté l'école de Fort Vermilion (Alberta) durant dix ans, n'a jamais oublié la discipline de l'école.

> Ceux qui ne suivaient pas les règles et qui se rebellaient, et il y en avait quelques-uns, recevaient une fessée, comme ceux qui s'enfuyaient de la mission. J'ai été témoin d'une fugue. Deux garçons sont partis en janvier — au cœur de l'hiver froid — ils ont couru à travers la rivière pendant que le prêtre les pourchassait. Ils se sont rendus jusqu'au milieu de la rivière et on les a forcés à faire demi-tour et à revenir.
>
> On était là, tout le monde était assis autour du hall, et ils étaient deux, debout. On leur a dit de se tenir debout parce qu'ils allaient recevoir une fessée devant nous tous, en exemple, pour qu'on ne fugue pas. Ils ont reçu la fessée. Après ça, les élèves ne fuyaient plus parce qu'ils savaient à quoi ils auraient droit. Au moins deux autres fois, des gens ont fui, mais on les ramenait toujours[16].

Une jeune fille s'est enfuie de l'école de Fort Chipewyan à l'âge de 13 ans. Comme elle avait déjà fait une fugue et que son père l'avait ramenée, elle avait repris rapidement la fuite. « Papa m'a ramenée, alors je suis repartie. J'ai couru tout le long, de l'ancienne

mission à la maison de mon père. J'ai couru tout le long avec seulement un chandail sur moi et on était en novembre. » Son père l'a ramenée en lui demandant de rester jusqu'à la fin de l'année, mais elle s'est enfuie de nouveau avant Pâques[37].

Plutôt que de fuir, certains élèves, en grandissant, se défendaient. Elmer Cardinal affirme qu'une fois, il a battu un prêtre. « Je lui ai donné une bonne raclée; il n'est pas mort. Je lui ai donné un coup pied à la tête, j'ai cassé ses lunettes et les garçons se sont réunis tout autour de moi et ils n'ont rien fait[38]. »

On retrouve également des souvenirs positifs. Une ancienne élève métisse dit :« J'étais bien traitée, je m'en souviens très bien, quelques-uns de ces souvenirs sont les plus heureux de ma vie [...] On me demandait d'enseigner à des groupes quand j'étais plus âgée et que les enseignantes étaient malades ou absentes. C'était de bons moments pour moi[39]. » Hank Pennier, qui a fréquenté l'école de Mission, en Colombie-Britannique, au début du XX^{e} siècle, raconte à quel point il était content d'être admis à l'école. « Comme on était métis et qu'on ne pouvait pas vivre dans la réserve, on était censé vivre comme des blancs et on était en dessous du statut de l'homme blanc. Mais les prêtres étaient très bons et ils ont fait une exception dans notre cas. Ils ont fait plus que leur devoir. » En fait, il regrette d'avoir quitté l'école. Un été, il était en retard de trois semaines pour le retour en classe, en grande partie parce que lui et son frère attendaient à la maison d'être payés pour le travail qu'ils avaient fait au moulin local. Au moment où il est arrivé à Mission, l'école était à sa pleine capacité et il n'a pas pu être admis. Il avait 13 ans. « Ça n'a plus jamais été aussi facile après[40]. » Archie Larocque, qui a fréquenté l'école de Fort Resolution pendant un an,explique : « Les religieuses étaient vraiment bonnes, elles étaient vraiment bonnes et faisaient de leur mieux. » Larocque est positif aussi quand il parle de l'éducation qu'il a reçue. « C'était de bonnes enseignantes. Elles savaient que j'allais être là juste pour une période scolaire parce que j'avais dépassé l'âge limite. Alors elles m'ont inculqué tout ce qu'elles ont pu. J'ai appris beaucoup au cours de ces six ou sept mois[41]. »

À propos de la vie à l'Île-à-la-Crosse, une ancienne élève, Mary Jacobson, dit que, même si elle croit que les religieuses traitaient bien les élèves, elles les punissaient pour de mauvais résultats en classe. Selon Jacobson, « si on n'apprenait pas, c'était notre faute quand on recevait une raclée. Parce qu'il fallait qu'on essaie d'apprendre et elles voulaient qu'on apprenne quelque chose[42]. »

Theresa Meltenberger est fière du fait que les enfants au Lac La Biche prenaient en main leur propre divertissement.

> L'hiver on construisait un fort, on faisait des batailles de boules de neige et on jouait toujours dans la neige. On avait une belle cour — rien à envier aux igloos. Puis, on faisait un tas de boules de neige en réserve dans l'espoir d'attraper quelqu'un au passage ou d'attaquer des femmes là-bas, mais ce n'est jamais arrivé. Puis, à l'été, on était aux abords d'un lac, un des plus beaux lacs, vous savez, avant qu'ils polluent cette belle plage. On avait construit un radeau. En

> y repensant, je me demande comment ils nous ont laissé faire, sans mesure de sécurité, et tout. On partait sur le radeau et c'était notre façon de nous venger de la sœur qu'on n'aimait pas tellement. C'était du bois de grève, d'un côté on avait les plus gros billots et de l'autre côté les billots rapetissaient. On avait bâti un siège dessus pour la sœur et on avançait à l'aide d'une perche. À cause de ce gros billot d'un côté, on ne faisait que bouger et le radeau se renversait et je vois encore les sœurs qui avaient cette grosse chose amidonnée autour de leurs lunettes qui pendaient. « Oh, nous sommes vraiment désolées ma sœur », et bien sûr, on ne l'était pas, ce qui nous apprenait à ne pas être honnête tout le temps, je crois, mais on s'amusait bien[43].

Meltenberger se rappelle les durs travaux, mais elle sait qu'elle a acquis d'importantes aptitudes. Même si elle n'aimait pas la discipline, elle dit : « Je ne veux pas juger cette époque d'après les normes d'aujourd'hui, parce que les religieuses pensaient probablement faire le travail de Dieu, vous savez. Alors, qui suis-je pour jeter le blâme sur elles, mais, vous savez, ça m'a pris longtemps pour m'en accommoder[44]. »

Une élève de l'Alberta se souvient de son enseignante de première année comme étant « la plus gentille petite religieuse d'entre toutes. Elle s'appelait sœur Alicia et elle était vraiment gentille. C'était une petite vieille dame, je parie qu'elle avait environ 70 ans et elle n'était pas très grande. Je crois que la plus grande élève de notre classe était plus grande qu'elle, mais elle était très aimable. » Une autre enseignante était beaucoup plus dure. « Je rêvassais, regardant par la fenêtre et tout à coup, j'ai été ramenée à la réalité par une règle de trois pieds me frappant en travers du dos, juste à la hauteur des épaules[45]. »

Comme bon nombre d'élèves, Donna Roberts développa une relation d'amitié profonde et protectrice à la mission St. Bruno, à Joussard (Alberta). « On était liée. Si quelqu'un était mesquin avec l'une de nous, on était sûre que l'autre prendrait sa défense. C'était une entente mutuelle entre nous. On a survécu de cette façon[46]. » Angie Crerar dit que les seuls bons souvenirs qu'elle a de ses années à l'école sont les liens protecteurs qu'elle avait créés avec ses amies. Elles s'étaient dit : « "Tu es ma force, tu es mon amie, tu es ma confiance". On s'occupait des plus jeunes et on tentait d'éviter de se faire battre inutilement. La notion du respect n'existait pas, mais nous avons appris nous-mêmes à nous respecter[47]. »

Dans certains cas, les élèves exprimaient leur colère sur les autres. Un élève dit :

> On était toujours entouré d'une clôture de 10 pieds de haut. On était comme des animaux en cage, je pense. On se battait toujours entre nous et on ne s'entendait pas très bien. Je me souviens de trois grands gars, ils venaient du Nord. Des garçons de partout venaient à notre école, étrangement, ils avaient un pensionnat là-bas, mais ils venaient à Grouard. C'était tous de plus grands

> garçons. On se mettait à trois pour s'attaquer à l'un d'eux. Mais on était certain de prendre une bonne raclée s'ils n'attrapaient qu'un seul d'entre nous[48].

Un élève qui a fréquenté l'école St. Martins à Wabasca (Alberta) durant huit ans se rappelle comment les plus grands amenaient les plus petits à se battre. « Il m'arrivait de pleurer quand je me battais contre un gars, on ne s'entendait pas bien[49]. »

Les enfants métis sentaient aussi de la discrimination de la part des enfants des Premières Nations. Une mère a dit : « Mes enfants, ils n'aimaient pas l'école parce qu'ils étaient maltraités, probablement parce qu'ils étaient métis. On riait d'eux, des choses comme ça[50]. » Un élève a ressenti la même hostilité de la part des élèves inuits. « Ils s'arrangeaient pour qu'on sache qu'on n'était pas vraiment, véritablement des Inuks. En plus des cruautés mesquines infligées aux Métis pour être nés ainsi, il y avait l'évidence de l'illégitimité[51]. »

Durant son séjour au pensionnat de Pine Creek, au Manitoba, Raphael Ironstand, un garçon d'ascendance mixte élevé dans une communauté des Premières Nations, a été victime d'intimidation de la part des élèves cris.

> Les Cris m'ont encerclé en me regardant avec des yeux haineux. Ils m'appelaient « Monias » et me disaient que l'école était réservée aux Indiens. J'essayais de leur dire que je n'étais pas un « Monias » (ce mot, je le savais, désignait l'homme blanc), mais un véritable Indien. Mes protestations ont déclenché leur attaque; tous ensemble, ils se sont jetés sur moi, me donnant des coups de pied et des coups de poing, me mordant et m'arrachant des poignées de cheveux. Ils ont également mis tous mes vêtements en lambeaux, avant de disparaître soudainement, me laissant étendu au sol, ensanglanté et contusionné[52]. »

Bien que les sœurs aient fait preuve de peu de sympathie à ce moment-là, Raphael a le souvenir bien précis d'une religieuse qui lui a témoigné de la gentillesse.

> J'ai parlé à cette religieuse compréhensive de mes sentiments confus, du fait que j'étais une personne sans identité, à la peau blanche, même si j'étais Indien. Elle a mis son bras autour de moi et m'a assuré que j'étais une personne très importante pour elle, ce qui immédiatement a fait grimper mon estime de soi. C'était la première fois depuis que je venais à l'école que quelqu'un me touchait sans me punir ou me battre. Alors qu'elle me reconduisait à la porte, elle s'est arrêtée et m'a serré dans ses bras, ça m'a imprégné de chaleur[53].

Une telle démonstration d'affection était rare. Même s'ils développaient des amitiés solides, la majorité des élèves ne se sentaient pas aimés. Alphonse Janvier a grandi dans un foyer où l'amour était présent et démontré. « Ma mère nous prenait souvent dans ses bras, mon père aussi, ils passaient tout leur temps avec nous. Après que j'aie eu quitté la maison, je ne me souviens pas de m'être jamais, jamais, fait étreindre ou fait dire qu'on m'aimait[54]. » Une autre ancienne élève métisse de l'Alberta raconte à quel point les pensionnats n'ont pas enseigné à ses parents comment aimer et à quel

point elle a reçu cette même éducation sans joie durant les années où elle a fréquenté l'école. « Il n'y avait aucune marque d'amour à la maison, pas d'étreinte, pas de mots comme "je t'aime" parce que c'était des mots obscènes. On leur a enseigné à ne pas montrer d'affection. Les prêtres et les religieuses tuaient ça en vous. Je sais j'étais à l'école des missionnaires et je ne pouvais même pas parler à mon frère[55]. »

Parce que les garçons et les filles étaient séparés, les familles étaient désunies. Cette pratique s'est poursuivie jusque dans les années 1950. Alphonse Janvier se souvient de l'Île-à-la-Crosse : « on n'avait pas le droit de leur parler parce que la cour de récréation avait une ligne imaginaire qu'il ne fallait pas traverser. On en parle maintenant et on se demande pourquoi on devait se plier à ça. On mangeait dans la même salle, séparée par un mur et deux portes, et on se saluait de la main, c'était mon seul moyen de communication avec mes nièces[56]. »

On préparait très peu les enfants aux changements que leur corps allait connaître durant leur séjour à l'école. Une jeune femme, bouleversée en voyant les premiers signes de menstruation, s'est adressée à un membre du personnel en disant qu'elle allait mourir au bout de son sang. « Elle m'a frappée si fort, qu'elle m'a assommée. Quand je suis revenue à moi, elle m'a jeté une guenille et m'a expliqué ce qui m'arrivait[57]. » Magee Shaw, qui a fréquenté l'école de Grouard, en Alberta, se souvient d'avoir été accusée de « s'amuser avec les frères » au début de ses menstruations. Elle n'a pas compris l'allégation et a éclaté en sanglots. Puis, une des sœurs « a pris des ciseaux et a coupé tout un côté de mes cheveux devant tous les autres enfants »[58].

Le gouvernement et les Églises cherchaient, par divers moyens, à contrôler la vie des anciens élèves. Dans certains cas, les écoles gardaient les jeunes filles comme servantes, payées ou non, à la fin de leurs études. De cette façon, on les empêchait de retourner vers ce qui était perçu comme des influences « corruptrices » de leur communauté d'origine, et on pouvait également arranger des mariages pour elles. George Amato, qui a fréquenté l'école de Grouard durant neuf ans, dit que sa mère était l'une de ces jeunes filles qu'on avait gardées à l'école. Un jour, la sœur lui dit, à elle et à d'autres filles, de se faire présentable. Ma mère a cru que c'était parce que son père venait pour la ramener à la maison. Au lieu de cela, on a fait aligner les filles le long du mur. « La porte s'est ouverte et le prêtre et un petit homme blanc sont entrés. » L'homme a inspecté les filles. « Il s'est arrêté devant ma mère, a mis ses mains sur ses épaules et a dit : "Je vais prendre celle-là"[59]. » De la même manière, les prêtres et les religieuses de Fort Chipewyan ont arrangé un mariage pour une jeune orpheline, Martha Mercredi. Qu'on l'ait forcée à accepter ce mariage constitue sa principale critique envers l'école, bien que finalement, elle ne soit pas malheureuse dans cette union[60].

Au fil du temps, de plus en plus de Métis travaillent dans les écoles. Thérèse Arcand, qui est la première Métisse diplômée de l'Île-à-la-Crosse à entrer chez les Sœurs de la Charité, y revient attirée par une inspiration douce-amère. Alors qu'elle se prépare à quitter l'école en mars 1929, elle croise une fille qui vient tout juste d'arriver. « Elle pleurait. Et je me suis dit : "Je vais aller suivre ma formation et je vais revenir pour aider mon peuple". Ce fut ma dernière pensée en quittant l'Île-à-la-Crosse[11]. »

Conclusion et appels à l'action

L'expérience des pensionnats vécue par les Métis est un sujet négligé depuis trop longtemps. Il est important de reconnaître que des enfants métis ont fréquenté des pensionnats dans le Sud comme dans le Nord du Canada. La politique du gouvernement fédéral concernant l'inscription des Métis n'a jamais été uniforme et n'a jamais été mise en application uniformément. Même lorsque le gouvernement fédéral a voulu soustraire les enfants métis des écoles, les dirigeants d'église ont continué de les accepter. Étant donné que les gouvernements provinciaux et les commissaires scolaires étaient souvent réticents à bâtir des écoles dans les collectivités métisses ou à permettre aux enfants métis de fréquenter les écoles publiques, les parents métis qui souhaitaient que leurs enfants reçoivent une éducation n'avaient souvent d'autres choix que de les envoyer en pensionnat. Dans le Nord du Canada, le réseau de résidences établi au milieu des années 1950 n'imposait aucune restriction à l'inscription d'enfants métis. À partir des années 1950, de nombreux enfants métis ont fréquenté les pensionnats exploités par les gouvernements provinciaux dans le Nord et dans les régions reculées. L'expérience vécue par les élèves variait selon l'époque et le lieu, comme pour tous les autres élèves qui ont fréquenté les pensionnats. Il est indéniable que le préjudice subi par les enfants, leurs parents et la communauté métisse a été considérable. Cela reste une honte qu'un tel préjudice n'ait pas été réparé. Pour remédier à la situation, la Commission a lancé les divers appels à l'action suivants dans son rapport sommaire.

ai) Nous demandons aux parties concernées, et plus particulièrement, au gouvernement fédéral, de travailler en collaboration avec les demandeurs qui ne sont pas visés par la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens afin de cerner les questions en litige et d'établir rapidement une entente sur un ensemble de faits.

aii) Nous demandons aux parties à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens d'élaborer et de signer un pacte de réconciliation qui fait part des principes de la collaboration voulue afin de promouvoir la réconciliation

au sein de la société canadienne et qui comprend, notamment, mais sans s'y limiter :

i. la réaffirmation de l'engagement des parties à l'égard de la réconciliation;

ii. la dissipation des concepts utilisés pour justifier la souveraineté des peuples européens sur les territoires et les peuples autochtones, notamment la doctrine de la découverte et le principe de terra nullius, de même que la diffusion des lois, des structures de gouvernance et des politiques au sein des institutions qui s'appuient toujours sur ces concepts;

iii. la pleine adoption et la mise en œuvre complète de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans le cadre de la réconciliation;

iv. le soutien de l'établissement de relations qui se situeront aux mêmes et qui sont fondées sur les principes de la reconnaissance mutuelle, du respect mutuel et de la responsabilité partagée, et ce, de manière à ce qu'elles soient durables, au besoin du renouvellement des relations de ce type déjà nouées;

v. l'accroissement de la permission aux personnes visées par la Convention de règlement de signer le pacte de réconciliation;

vi. l'accroissement de la permission à d'autres parties concernées de signer le pacte de réconciliation.

Notes

Introduction

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]
5. [illegible]
6. [illegible]
7. [illegible]
8. [illegible]
9. [illegible]

[illegible]

[illegible]

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]
5. [illegible]
6. [illegible]
7. [illegible]
8. [illegible]
9. [illegible]
10. [illegible]
11. [illegible]
12. [illegible]
13. [illegible]
14. [illegible]
15. [illegible]
16. [illegible]
17. [illegible]
18. [illegible]
19. [illegible]
20. [illegible]
21. [illegible]
22. [illegible]
23. [illegible]
24. [illegible]
25. [illegible]
26. [illegible]
27. [illegible]
28. [illegible]
29. [illegible]
30. [illegible]
31. [illegible]
32. [illegible]
33. [illegible]
34. [illegible]
35. [illegible]
36. [illegible]

Liste détaillée et très diffusée des questions des questionnaires : 1800 - XXXX

1. Question diagonal sur fondamentale à l'étude [p. 1].
2. Philosophie : « Logique de l'économie » – Étude [« Logique de l'économie »] sur l'économie politique, Logique, 1800 – 1810, « Philosophie économique » [« Logique de l'économie »], 1810.
3. « Logique » et économie dans la théorie « Mille questions » [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
4. Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
5. Étude « Économie politique » [« Logique »], 1810.
6. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
7. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
8. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
9. Étude « Économie politique » [« Logique »], 1810.
10. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
11. Étude « Économie politique » [« Logique »], 1810.
12. Étude « Économie politique » [« Logique »], 1810.
13. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
14. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
15. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
16. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
17. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
18. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
19. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
20. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
21. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
22. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
23. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
24. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
25. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
26. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
27. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
28. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
29. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
30. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
31. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
32. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
33. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
34. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
35. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
36. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
37. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
38. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
39. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
40. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
41. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
42. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
43. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
44. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
45. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
46. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
47. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
48. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].
49. « Mille – Mille » Bibliothèque de la théorie de l'économie politique [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14]. « Philosophie » – Logique de l'économie », « Mille questions », 1810.
50. « Logique » diagonal [« Logique de l'économie politique »] sur l'économie politique [p. 12–14].

[illegible]

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]
5. [illegible]
6. [illegible]
7. [illegible]
8. [illegible]
9. [illegible]
10. [illegible]
11. [illegible]
12. [illegible]
13. [illegible]
14. [illegible]
15. [illegible]

[illegible]

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]
5. [illegible]
6. [illegible]
7. [illegible]
8. [illegible]
9. [illegible]

9. Archives de l'Église Unie, documents de A. Sutherland, Missions indiennes des provinces des Prairies, école industrielle de Red Deer, avril 1909–1910, A. Barner, directeur, boîte 135, D. C. Scott à A. Sutherland, 10 mai 1909, cité dans Fox, *Failure of Red Deer Industrial School*, p. 92.
10. Canada, Rapport annuel du ministère des Affaires indiennes, 1910, p. 277–278.
11. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6039, dossier 160-1, partie 1, « Agreement in Regard to the Management of Indian Boarding Schools and Correspondence Relating Thereto, 1911 », p. 7. [URCA-000788]
12. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6327, dossier 660-1, partie 1, J. D. McLean à J. A. Calder, 19 janvier 1911. [PLD-007480]
13. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 7184, dossier 1/25-1-5-7, partie 1, sous-ministre adjoint et secrétaire aux agents des Indiens, 20 mars 1911.
14. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 7184, dossier 1/25-1-5-7, partie 1, J. P. G. Day à D. McLean, 23 mars 1911.
15. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6031, dossier 150-9, partie 1, J. A. J. McKenna, 9 novembre 1911.
16. Canada, Rapport annuel du ministère des Affaires indiennes, 1912, p. 547.
17. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6031, dossier 150-9, partie 1, Frank Pedley à M. Rogers, 2 mai 1912.
18. Hurl, *Proclaiming the Gospel*, p. 161.
19. Moine, *My Life in a Residential School*, s.l.
20. Moine, *My Life in a Residential School*, s.l.
21. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6327, dossier 660-1, partie 1, J. Hugonnard au secrétaire, ministère des Affaires indiennes, 10 janvier 1913. [PLD-007486]
22. CVR, ARN, Administration centrale 777/25-1-007, 02/15-03/05, volume 1, HQ, E. Grouard au surintendant général, ministère des Affaires indiennes, 10 janvier 1913. [BEA-000208]
23. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6031, dossier 150-9, partie 1, Duncan Campbell Scott, mémorandum, 16 octobre 1913.
24. Devine, *People Who Own Themselves*, p. 172–174.
25. Marcean-Kozicki, *Onion Lake Residential Schools*, p. 137–138.
26. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6300, dossier 650-1, partie 1, Augustus Hall au ministère des Affaires indiennes, 1[er] juin 1908. [RSY-000794]
27. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6300, dossier 650-1, partie 1, sous-ministre adjoint et secrétaire à Augustus Hall, 11 juin 1908. [RSY-000795]
28. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6031, dossier 150-9, partie 1, W. M. Graham à Duncan Scott, 20 octobre 1921.
29. Canada, Rapport annuel du ministère des Affaires indiennes, 1921, p. 27.
30. Voir : Article nécrologique, St. Pierre-Mrs. Mary http://baileyfuneralhome.com/book-of-memories/1488504/Pierre-Mary/obit-ary.php?Printable=true.
31. Mary St. Pierre, citée en entrevue, « Norm Fleury (MF) Interview – Mary St. Pierre », http://www.metismuseum.ca/resource.php/01196, 2.
32. Mary St. Pierre, citée en entrevue, « Norm Fleury (MF) Interview – Mary St. Pierre », http://www.metismuseum.ca/resource.php/01196, p. 2–3.
33. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6300, dossier 650-1, partie 1, A. F. MacKenzie au révérend M. Lajeunesse, 17 septembre 1925. [200.4.00023]

34. CVR, AHN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6300, dossier 650-1, partie 1, Martin Lajeunesse à A. F. MacKenzie, 17 octobre 1925. [BVL-000867]
35. CVR, AHN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6300, dossier 650-1, partie 1, J. D. McLean au révérend M. Lajeunesse, 17 septembre 1925. [BVL-000869001]
36. CVR, AHN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6300, dossier 650-1, partie 1, J. D. McLean au révérend M. Adam, 17 décembre 1928. [BVL-000894]
37. CVR, AHN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6300, dossier 650-1, partie 1, Martin Lajeunesse, mémorandum, « Re: Admission of Half-breed children into the school », 21 janvier 1929. [BVL-000896]
38. Archives provinciales de l'Alberta, Oblats de Marie Immaculée, paroisses non inventoriées, boîte de la correspondance de 1922 à 1929, Christianson à Le Vern, 28 août 1934, cité dans Hurd, *Proclaiming the Gospel*, 162.
39. CVR, AHN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6323, dossier 658-10, partie 3, W. M. Graham au secrétaire du ministère des Affaires indiennes, 16 décembre 1929. [PAR-020862]
40. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6323, dossier 658-10, partie 3, W. M. Graham au secrétaire du ministère des Affaires indiennes, 5 décembre 1929.
41. Manyfeathers Kostecki, *Onion Lake Residential Schools*, p. 174.
42. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6031, dossier 159-9, partie 1, Duncan C. Scott au père Rico, 31 mai 1930.
43. CVR, AHN, aucun emplacement de document, aucun dossier source de document, Évêque de Grouard à J. J. McLellan, 3 mars 1935. [GMA-005047]
44. CVR, AHN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6258, dossier 576-10, partie 9, D. Robinson à T. A. Crerar, 20 février 1936. [NCA-011510-0001]
45. CVR, AHN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6258, dossier 576-10, partie 9, A. F. MacKenzie à D. Robinson, 10 mars 1936. [AEMR-010749]
46. Archives provinciales de l'Alberta, NA 75.75, boîte 2, dossier 8.73, Malcolm Norris, cité dans Daniels, *Ancestral Poise*, 141.
47. Wall, *Joseph Francis Dion*, http://www.ualberta.ca/~walld/dion.html (consulté le 23 mars 2012).
48. « Alberta Métis Settlements », http://www.ualberta.ca/~walld/ab2introsketch.html (consulté le 23 mars 2012).
49. Dobbin, *Once and a Half Men*, p. 91–100.
50. « Reports, Evidence, etc., re: the Report of the Royal Commission to Investigate the Conditions of the Half-Breed Population of Alberta, Edmonton, Department of Lands and Forest, 1935, 543 » cité dans Dobbin, *Once and a Half Men*, p. 100.
51. Alberta et Ewing, *Report of the Royal Commission*, p. 6–7.
52. « Report of the Royal Commission Appointed to Investigate the Conditions of the Half-Breed Population of Alberta », 1936, 6–7, tel que cité dans Chartrand, *Métis Residential School Participation*, p. 41.
53. Alberta et Ewing, *Report of the Royal Commission*, p. 11–14.
54. Martin, *Alberta Métis Settlements*, p. 360–361.
55. Pocklington, *Government and Politics*, p. 73.
56. Pocklington, *Government and Politics*, p. 25–26.

57. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume 938, dossier 12497, « St. Paul's Hostel – Dawson Yukon Territory, 1941–1943 », T. R. L. MacInnes aux inspecteurs, aux agents des Indiens et aux directeurs des pensionnats, 10 décembre 1937. [DAW-000024]
58. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume 938, dossier 12497, « St. Paul's Hostel – Dawson Yukon Territory, 1941–1943 », T. R. L. MacInnes aux inspecteurs, aux agents des Indiens et aux directeurs des pensionnats, 10 décembre 1937. [DAW-000024]

L'Île-à-la-Crosse

1. Armour, « Henry, Alexander », http://www.biographi.ca/fr/bio/henry_alexander_1739_1824_6F.html (consulté le 30 décembre 2011); McLennan, *Ileala-Crosse*, http://esask.uregina.ca/entry/ile-a-la-crosse.html (consulté le 4 novembre 2014).
2. Foster, « Auld, William », http://www.biographi.ca/fr/bio/auld_william_6F.html (consulté le 24 décembre 2011).
3. Champagne, *Les missions catholiques*, 78n28; Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 36–37.
4. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 105–106, 203.
5. McLennan, *Île-à-la-Crosse*, http://esask.uregina.ca/entry/ile-a-la-crosse.html (consulté le 22 décembre 2011); Foran, *Les Gens de Cette Place*, 41. Selmer Ausland, *Chateau Saint-Jean ... Black Robes and Grey Dresses*, [partie 1], site Web Memories of Deep River, http://www.jkcc.com/robes.html (consulté le 1er janvier 2012).
6. Selmer Ausland, *Arrival of the Grey Nuns*, site Web Memories of Deep River, http://www.jkcc.com/rcnuns.html (consulté le 23 décembre 2011).
7. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 3666, dossier 10125, « Ile-a-la-Crosse Agency – Reverend Mr. Legard's [sic: Legeard's] Report on the School at Ile-a-la-Crosse », (1878), articles 2, 8, copie d'une lettre de Prosper Legeard, Îleàla-Crosse, 25 mars 1878, à David Laird, lieutenant-gouverneur T.N.O., à Battleford.
8. Foran, *Les Gens de Cette Place*, 57, 58. Voir aussi : Selmer Ausland, *Arrival of the Grey Nuns*, http://www.jkcc.com/rcnuns.html (consulté le 23 décembre 2011).
9. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 60.
10. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 151–152.
11. Canada, Rapport annuel du ministèere des Affaires indiennes, 1882, p, 215; BAC, RG10, volume 3666, « Ileala-Crosse Agency – Reverend Mr. Legard's Report », article 3. Le premier superviseur des garçons résidents était le frère laïc oblat Louis Dubé.
12. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 154.
13. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 156.
14. Foran, *Les Gens de Cette Place*, 157.
15. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 74, 118, 124, 125, 127, 157–158, 161.
16. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 158.
17. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 3666, « Ile-a-la-Crosse Agency – Reverend Mr. Legard's Report », articles 3, 4; Selmer Ausland, *Arrival of the Grey Nuns*, http://www.jkcc.com/rcnuns.html (consulté le 23 décembre 2011).
18. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 183.
19. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 183–184.
20. Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 3666, « Ile-a-la-Crosse Agency – Reverend Mr. Legard's Report », articles, p. 10.

21. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 187–188.
22. Foran, *Les Gens de Cette Place*, p. 161.
23. Archives provinciales du Manitoba, Documents de Riel, Sara Riel à Louis Riel, 6 août 1874, cité dans Erickson, *Bury Our Sorrows*, p. 34–35.
24. Erickson, *Bury Our Sorrows*, 33, 38.
25. Canada, Rapport annuel du ministère des Affaires indiennes,, 1883, p. 188–189.
26. Canada, Rapport annuel du ministère des Affaires indiennes, 1908. Partie II, page 54, dans un tableau, identifie le Lac la Plonge comme « Autrefois le pensionnat de l'Ile à la Crosse ».
27. Selmer Ausland, *Chateau Saint-Jean*, partie 1, http://www.jkcc.com/robes.html (consulté le 1er janvier 2012); Selmer Ausland, *Arrival of the Grey Nuns*, http://www.jkcc.com/rcnuns.html (consulté le 23 décembre 2011).
28. Selmer Ausland, *Chateau Saint-Jean*, partie 1, http://www.jkcc.com/robes.html (consulté le 1er janvier 2012).
29. Selmer Ausland, *Chateau Saint-Jean*, partie 1, http://www.jkcc.com/robes.html (consulté le 1er janvier 2012).
30. Arcand, citée dans Selmer Ausland, *Les Metisse*, partie 2, http://www.jkcc.com/motherstwo.html (consulté le 1er janvier 2012).
31. Lariviere et Arcand, cités dans Selmer Ausland, *Les Metisse*, http://www.jkcc.com/motherstwo.html (consulté le 1er janvier 2012).
32. Arcand, citée dans Selmer Ausland, *Les Metisse*, partie 2, http://www.jkcc.com/motherstwo.html (consulté le 1er janvier 2012).
33. Arcand, citée dans Selmer Ausland, *Les Metisse*, partie 2, http://www.jkcc.com/motherstwo.html (consulté le 1er janvier 2012).
34. Selmer Ausland, *Arrival of the Grey Nuns*, http://www.jkcc.com/rcnuns.html (consulté le 23 décembre 2011).
35. Selmer Ausland, *Arrival of the Grey Nuns*, http://www.jkcc.com/rcnuns.html (consulté le 23 décembre 2011).
36. Quiring, *CCF Colonialism*, p. 242–244; Barron, *Walking in Indian Moccasins*, p. 159.
37. Selmer Ausland, *Arrival of the Grey Nuns*, http://www.jkcc.com/rcnuns.html (consulté le 23 décembre 2011).
38. Selmer Ausland, *Hospital Buildings and Health Care*, http://www.jkcc.com/rchospital.html (consulté le 6 janvier 2012); Selmer Ausland, *Arrival of the Grey Nuns*, http://www.jkcc.com/rcnuns.html (consulté le 23 décembre 2011).
39. Quiring, *CCF Colonialism*, p. 244.
40. Selmer Ausland, *Hospital Buildings and Health Care*, http://www.jkcc.com/rchospital.html (consulté le 6 janvier 2012); Selmer Ausland, *Arrival of the Grey Nuns*, http://www.jkcc.com/rcnuns.html (consulté le 23 décembre 2011); « History of Language Instructions in Ileala-Crosse, Saskatchewan », site culturel de Sakitawak, http://216.174.135.221/michif/michiflanguage.html (consulté le 3 janvier 2012).
41. Blakeney, *An Honourable Calling*, 110; Selmer Ausland, *Ile-A-La-Crosse celebrates Bi-Centennial, Courtesy of 'DENOSA'*, http://www.jkcc.com/invaintwo.html (consulté le 6 janvier 2012).

L'éducation dans les pensionnats métis du Nord

1. Carney, *Relations in Education*, p. 280–284.
2. Coates et Morrison, *Land of the Midnight Sun*, 219–220 (pour des exemples de l'enseignement dispensé par l'Église, voir : p. 213–215, 220).
3. Coates, *Betwixt and Between*, p. 151–152.
4. Peake, *Bishop Who Ate His Boots*, p. 106, 108.
5. CVR, ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, COR 255, dossier 15, série 1.1, Église anglicane, W. W. Williams à l'évêque, 18 juillet 1919. [DAW-000449]
6. Peake, *Bishop Who Ate His Boots*, p. 108.
7. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6481, dossier 941-1, partie 1, Isaac Stringer à Duncan C. Scott, 31 janvier 1922. [DAW-000274]
8. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6481, dossier 941-1, partie 1, secrétaire général, Société missionnaire de l'Église d'Angleterre du Canada à D. C. Scott, 15 septembre 1922. [DAW-000288]
9. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6481, dossier 941-1, partie 1, greffier du Conseil privé, Rapport du comité du Conseil privé, 11 janvier 1923. [DAW-000300]
10. CVR, ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, COR 253, dossier 14, série 1.1, Église anglicane, I. O. Stringer à E. J. Naftel, 7 août 1923. [DAW-000443]
11. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6481, dossier 941-1, partie 1, John Hawksley à J. D. McLean, 4 octobre 1922. [DAW-000289]
12. CVR, ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, COR 253, dossier 14, série 1.1, Église anglicane, C. F. Johnson à I. O. Stringer, 6 septembre 1926. [DAW-000251-0004]
13. CVR, ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, COR 253, dossier 14, série 1.1, Église anglicane, C. F. Johnson à I. O. Stringer, 3 octobre 1926; [DAW-000251-0005] I. O. Stringer à C. F. Johnson, 28 décembre 1926. [DAW-000251-0008]
14. CVR, ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, dossier 11, volume 3, résidence de Dawson City, 1922–1934, Église anglicane – dossiers du Diocèse du Yukon, COR 252, [boîte 4] série 11A, C. F. Johnson à I. O. Stringer, 3 octobre 1927. [DAW-000251-0015]
15. CVR, ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, dossier 11, volume 3, résidence de Dawson City, 1922–1934, Église anglicane – dossiers du Diocèse du Yukon, COR 252, [boîte 4] série 11A, C. F. Johnson à I. O. Stringer, 25 novembre 1927. [DAW-000251-0018]
16. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada – Ottawa, dossier 10227, Institutionalisation à la résidence St. Paul's, Dawson, Territoire du Yukon, 1939, N° d'inst. de recherche 85-44, volume perm. 902, Rapport de la Gendarmerie royale du Canada, W. W. Sutherland, 5 juin 1939. [DAW-000550-0003]
17. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume 938, dossier 12497, résidence St. Paul's – Dawson, Territoire du Yukon, 1941–1943, R. A. Hoey à Harold McGill, 23 janvier 1942. [DAW-000027-0001]
18. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume 938, dossier 12497, résidence St. Paul's – Dawson, Territoire du Yukon, 1941–1943, R. A. Gibson à J. A. Jackell, 19 mars 1942. [DAW-000032]
19. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume 938, dossier 12497, résidence St. Paul's – Dawson, Territoire du Yukon, 1941–1943, J. A. Jackell à R. A. Gibson, 24 juillet 1942; [DAW-000037] Bureau of Northwest Territories and Yukon Affairs, mémorandum à M. Cumming, 5 mai 1943. [DAW-000053]

20. CVR, ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, COR 295, dossier 2, 1944–1952, série III.3.c, Église anglicane, dossiers du Diocèse du Yukon, surveillante à Miss E. Adams, 15 mars 1949. [DAW-000133]
21. CVR. ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, COR 295, dossier 4, 1946–1952, série III.3.c, Église anglicane, dossiers du Diocèse du Yukon, lettre non signée à B. Catteral, 14 janvier 1952. [DAW-000204]
22. CVR. ARN, résidence St Paul's, Dawson City, Yukon TC, IAP Hostel Narrative, sans date, 9. [Nar-000077]
23. CVR. ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, COR 295, dossier 2, 1944–1952, série III.3.c, Église anglicane, dossiers du Diocèse du Yukon, [illisible] à A. H. Gibson, 18 octobre 1950. [DAW-000172]
24. CVR. ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 8762, dossier 906/25-1-001, R. J. Meek à la Division des affaires indiennes, 4 février 1954. [YKS-000750]
25. CVR. ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, COR 295, dossier 4, 1946–1952, série III.3.c, Église anglicane, dossiers du Diocèse du Yukon, lettre non signée à B. Catteral, 14 janvier 1952. [DAW-000204]
26. CVR, ARN, Église anglicane du Canada, Archives du Synode général, Northern Lights, Église anglicane du Canada, Northern Lights, numéro 2, nouvelle édition, mai 1953, p. 3–4. [DYK-201507]
27. CVR, ARN, Église anglicane du Canada, Archives du Synode général, Northern Lights, Église anglicane du Canada, « Something Attempted », Northern Lights, numéro 6, nouvelle édition, novembre 1954, p. 3. [DYK-201511] Pour les origines en tant que baraque de l'armée, voir : « Fire Completely Destroys St. Agnes Hostel », Northern Lights, numéro 40, printemps 1947, p. 20. [DYK-201546]
28. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume 1241, dossier 311/200G, partie 3, « School Buildings – Whitehorse, Y.T., [Construction and Maintenance], 1954–1955 », Harry Thompson, rapport à W. G. Brown, commissaire du Territoire du Yukon, « Dormitory Accommodation in Whitehorse for Yukon School Children », 7 mai 1955. [BAP-001338]
29. CVR, ARN, Fonds anglican du Diocèse du Yukon, Archives du Yukon, dossier 3, « Indian Department, 1946–1959 », Église anglicane – dossiers du Diocèse du Yukon [boîte 14], série I-11.c, fichier 3 de 18, COR 262, rapport anglican non signé, 7 avril 1955. [DYK-010139]
30. CVR, ARN, Église anglicane du Canada, Archives du Synode général, Northern Lights, « Clara Tizya, Life Member », Northern Lights, numéro 38, été 1966, p. 10. [DYK-201544]
31. CVR, ARN, AINC – Secteur de la résolution – Collection des dossiers historiques des pensionnats indiens – Ottawa, 853/113, 1965–1967, volume 2, E. W. Johnson à M^me^ J. Lumley, 19 juillet 1966. [YKS-003122]
32. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume perm. 1877, dossier 630/101-3, partie 1, « R.C. School Day Resolution, 1905–1944 », N° d'inst. de recherche 85-8, G. Breynat à O. S. Finnie, 30 juin 1921. [RCN-001564-0008]
33. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume perm. 1877, dossier 630/101-3, partie 1, « R.C. School Day Resolution, 1905–1944 », N° d'inst. de recherche 85-8, Duncan Campbell Scott à J. P. Dunne, 30 septembre 1921. [RCN-001565-0000]
34. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6475, dossier 918-1, partie 1, O. S. Finnie à N. W. Cory, 17 août 1921. [FPU-000092] Pour la création de la Division des Territoires du Nord-Ouest et du poste de Finnie en tant que directeur, voir : Dickerson, *Whose North?*, p. 31.

35. Carney, *Relations in Education*, p. 223, 254.
36. Carney, *Relations in Education*, p. 239.
37. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume perm. 1879, dossier 630/109-2, partie 2, « Indian Boarding School/Hay River/St. Peter's Mission Day School, 1924–1932 », N° d'inst. de recherche 858, J. D. McLean à A. J. Vale, 17 décembre 1925. [HRU-000391-0001]
38. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume perm. 1877, dossier 630/101-3, partie 1, « R.C. School Day Resolution, 1905–1944 », N° d'inst. de recherche 858, G. Breynat à O. S. Finnie, 22 janvier 1929. [RCN-001538-0004]
39. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume perm. 1877, dossier 630/101-3, partie 1, « R.C. School Day Resolution, 1905–1944 », N° d'inst. de recherche 858, O. S. Finnie à D. C. Scott, 19 février 1929. [RCN-001598-0000]
40. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada – Ottawa, RG85, volume perm. 1877, dossier 630/101-3, partie 1, « R.C. School Day Resolution, 1905–1944 », N° d'inst. de recherche 858, Président, Conseil des terres fédérales, ministère de l'Intérieur, Administration des terres fédérales à H. H. Rowatt, 23 septembre 1933. [RCN-001623-0001]
41. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume 1505, dossier 600-1-1, partie 1, « N.W.T. – General Policy File – Education and Schools, 1905–1944 », J. Turner à R. A. Gibson, 15 février 1935. [FRU-000540]
42. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG85, volume perm. 1883, dossier 630/219-2, partie 3, « Shingle Point Anglican School 1935–1936 », N° d'inst. de recherche 858, R. A. Gibson à J. Lorne Turner, 2 février 1935. [SPU-000278]
43. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada – Ottawa, RG85, volume perm. 1877, dossier 630/101-3, partie 1, « R.C. School Day Resolution, 1905–1944 », N° d'inst. de recherche 858, Évêque G. Breynat à Roy A. Gibson, 30 juin 1941. [RCN-001697-0002]
44. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada – Ottawa, RG85, volume perm. 1877, dossier 630/101-3, partie 1, « R.C. School Day Resolution, 1905–1944 », N° d'inst. de recherche 858, R. A. Gibson à G. Breynat, 4 juillet 1941. [RCN-001697-0001]
45. Fumoleau, *As Long as This Land Shall Last*, p. 368.
46. CVR, ARN, RG85, volume 225, dossier 630/118-1, partie 1, « Government School – Fort McPherson – N.W.T., 1900–1950 », A. L. Fleming à R. A. Gibson, 15 mai 1944. [ASU-001449]

La responsabilité provinciale : 1940–1960

1. Saskatchewan Archives Board Education File, Add 2 file #48; Correspondence, Re: Metis, Saskatoon, University of Saskatchewan, cité dans Logan, *We Were Outsiders*, p. 68.
2. Saskatchewan Archives Board Education File, Add 2 file #48; Correspondence, Re: Metis, Saskatoon, University of Saskatchewan, cité dans Logan, *We Were Outsiders*, p. 67.
3. Barron, *Walking in Indian Moccasins*, p. 17–19.
4. CVR, ARN, Diocèse de Grouard-McLennan, Fort Vermilion dossier 046-3, N. P. L'Heureux à I. Huguerre, 24 janvier 1940. [GMA-000463]
5. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6377, dossier 766-10, partie 2, C. Pant Schmidt au secrétaire, ministère des Affaires indiennes, 31 janvier 1940. [FTV-005479]
6. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6377, dossier 761-0, partie 2, extrait d'une lettre du Dr H. A. Hamman, Fort Vermilion, datée du 20 janvier 1940. [FTV-071121-0001]

7. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6314, dossier 655-10, partie 1, Samuel Lovell au secrétaire, ministère des Affaires indiennes, 11 avril 1940. [GUY-000102]
8. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6314, dossier 655-10, partie 1, Philip Phelan à S. Lovell, 18 avril 1940. [GUY-014716]
9. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6254, dossier 575-10, partie 3, Philip Phelan à J. G. Smith, 19 septembre 1946. [BSE-006298]
10. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 6276, dossier 584-10, partie 4, R. S. Davis au ministère des Affaires indiennes, 30 août 1951. [NRR-110037]
11. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG29, volume 2367, dossier 264-114, partie 1, R. B. Curry à H. C. L. Gillman, 8 juin 1955. [MER-003420]
12. CVRM ARR, Diocèse de Grouard-McLennan, 02008, W. E. Frame à Henri Routhier, 2 mai 1946. [GMA-000260-0002]
13. CVR, ARN, aucun emplacement de document, aucun dossier source de document, Henri Routhier à W. E. Frame, 30 avril 1946. [GMA-002184-0000]
14. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, 201/251, volume II, 06/08-12/35 XNC, G. H. Gooderham à B. F. Neary, 28 janvier 1950. [BCA-041909]
15. CVR, ARN, Diocèse de Grouard-McLennan, 5556, Henri Routhier à C. B. Hill, 11 juin 1950. [GMA-005556]
16. CVR, ARN, aucun emplacement de document, aucun dossier source de document, Waller, inspecteur régional des écoles, extraits du rapport d'inspection de l'inspecteur régional des écoles, Waller, concernant son inspection du pensionnat indien de Grouard, 4 juin et 5 juin 1951. [GMA-000221-0001]
17. CVR, ARN, aucun emplacement de document, aucun dossier source de document, Philip Phelan à l'évêque Henri Routhier, 19 octobre 1953. [GMA-001300-0001]
18. CVR, ARN, aucun emplacement de document, aucun dossier source de document, Henri Routhier à R. F. Davey, 20 février 1954. [GMA-001549]
19. CVR, ARN, Bibliothèque et Archives Canada, RG10, volume 8756, dossier 776/251, volume 1, révérend E. Fillion à P. G. Conrad, 15 janvier 1959. [NMD-014051-0003]
20. CVR, ARN, aucun emplacement de document, aucun dossier source de document, Mgr Routhier à Oscar Fadum, 2 mars 1959. [GMA-000243-0002]
21. Chalmers, *Northland*, p. 5.
22. Chalmers, *Northland*, p. 7.
23. Chalmers, *Northland*, p. 27–31.
24. Blakeney, *An Honourable Calling*, p. 110.
25. Division scolaire Frontier, *History*, http://www.frontiersd.mb.ca/governance/policy/SitePages/History.aspx (consulté le 3 août 2012).
26. Alberta Education, *The Northland School Division Inquiry*, p. 22, 30–31.

Les élèves parlent

1. Angie Crerar, citée dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 125.
2. Theresa Meltenberger, citée dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 27.
3. Elmer Cardinal, cité dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 72–74.
4. Alphonse Jarvies, cité dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 19.

5. CVR, [s.d.], Robert Dorrechate, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 23 juin 2012, numéro de déclaration : 2012- 0.005.
6. Theresa Michenberger, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 27.
7. Anonyme, *cité* dans Arthur Aveland, *Les Métisses*, partie 2, http://www.jbcc.com/metisenmots.html (consulté le 1er janvier 2012).
8. Anonyme, *cité* dans Arthur Aveland, *Les Métisses*, partie 2, http://www.jbcc.com/metisenmots.html (consulté le 1er janvier 2012).
9. Anonyme, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 120.
10. Janice Thomas, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 86.
11. Martha Mercredi, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 93.
12. Maggy Shane, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 7.
13. Anonyme, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 13.
14. Anonyme, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 15.
15. Anonyme, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 122.
16. Anonyme, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 83.
17. Rita Founs, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 101.
18. Rita Founs, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 105.
19. Colin Courcouille, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 49–50.
20. Mike L'Hirondelle, *Sandy Point*, http://www.sripod.com/Sandy.html (consulté le 1janvier 2012).
21. Anonyme, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 50.
22. George Amoss, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 40.
23. Anonyme, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 120.
24. CVR, [s.d.], Robert Dorrechate, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 23 juin 2012, numéro de déclaration : 2012-0.005.
25. Maggy Shane, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 7.
26. *En residential School Students Assail Pamphl Oaps*, http://www.canada.com/topics/news/national/story.html?id=-98c4989d2f4f4f2f87687291bf3c6b88.
27. Alphonse Jannin, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 29, 33.
28. CVR, [s.d.], Alice Morin, déclaration devant la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, Dauphin (Saskatchewan), 10 juillet 2010, numéro de déclaration : 10-MB-DA-0109-10-002.
29. Anonyme, *cité* dans Chartrand, Métis Residential School Participation, p. 35.
30. *En residential School Students Assail Pamphl Oaps*, http://www.canada.com/topics/news/national/story.html?id=-98c4989d2f4f4f2f87687291bf3c6b88; Clearance Chamber, *cité* dans *Kentucky, Nevan and Comments*, 11 mai 2006, Cyrille Léonel Rustre Network, http://www.newfoundland.org/discussion/viewtopic.php?p=49008 (consulté le 26 décembre 2011); *President Chamber Attends TRC Event in Inuvik*, NWT, http://www.nwtreation.ca/inc/fcts.php?cmsc=cmsid-to-cmd.
31. Dorrechate, *Sandy Point*, http://sarvis.sripod.com/Sandy.html (consulté le 1janvier 2012).
32. CVR, [s.d.], Robert Dorrechate, numéro de déclaration :, Saskatoon (Saskatchewan), 23 juin 2012, numéro de déclaration : 2012- 0.005.
33. George Amoss, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 41.
34. Anonyme, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 92.
35. Colin Courcouille, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 49.
36. Deanna Roberts, *cité* dans Métis Nation, *Métis Memories*, p. 52.

37. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
38. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), [illegible].
39. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
40. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
41. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
42. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
43. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
44. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
45. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
46. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
47. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), [illegible].
48. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), [illegible].
49. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), [illegible].
50. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), [illegible].
51. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), [illegible].
52. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
53. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
54. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
55. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
56. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
57. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
58. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
59. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
60. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].
61. [illegible], [illegible] (New York: [illegible], [illegible]), p. [illegible].

Bibliographie

Sources primaires

I. Bases de données de la Commission de vérité et réconciliation

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Chartrand, Larry N., Vivia E. Logan, et Judy D. Chartrand. *Histoire et répertoire des Métis et les peuplements au Canada*, préparé pour la Collection nationale de la Fondation autochtone de guérison, 2008.

Coates, Kenneth, et William Robert Morrison. *Land of the Midnight Sun: A History of the Yukon*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005.

Curtis, Bruce. *The Politics of Population: State Formation, Statistics, and the Census of Canada, 1840-1875*, Toronto – University of Toronto Press, 2001.

Dempsey, Hugh A. *The Gentle Persuader: A Biography of James Gladstone, Indian Senator*, Saskatoon – Western Producer Books, 1986.

Devine, Heather. *The People Who Own Themselves: Aboriginal Ethnogenesis in a Canadian Family, 1660-1900*, Calgary – University of Calgary Press, 2004.

Dickason, Mark G. *Where North? Political Change, Political Development, and Self-Government in the Northwest Territories*, Vancouver – University of British Columbia Press et Presses de l'Université du Québec, 1992.

Dickson, Stewart. *Rev. Mansel: The story of Baptist Translated*, Vancouver – Arsenal Pulp Press, 1985.

Dobbin, Murray. *The One and a Half Men: The Story of Jim Brady and Malcolm Norris, Métis Pioneers of the Twentieth Century*, Vancouver – New Star Books, 1981.

Dorais, Louis-J. *Jeune dame la plume: Sainte Paul, Alberta, colonie métisse 1896-1909, par notre Grande-Ile 1909-1951*, Québec – Éditions Fortand, 1988.

Dugas, G. *Monseigneur Provencher et les missions de la Rivière Rouge*, Montréal – G. Beauchemin et Fils, 1888.

Dumoulin, René. *Aussi longtemps que le fleuve coulera: Le notion Métis et le Canada*, Sillery (Québec) – Septentrion, 1996.

Carmack, Mildred Campbell. *The Fur and Furry North: A Story of Life and Love and Travel in the Days of the Hudson's Bay Company*, Winnipeg – Douglas McIntyre, 1927.

Hall, Raymond L.S. *Proclaiming the Gospel to the Indians and the Métis*, Edmonton – University of Alberta Press et Western Canadian Publishers, 1998.

Lewis, Claire. *The Unheard Majority: A History of Women Educators in Manitoba*, Winnipeg – Manitoba Women's Directorate, 1992.

Morrison, Lee. *Final Report on Métis Education and Boarding School Literature and Source Review*, préparé pour la Fédération nationale des Métis, Ottawa, 2010.

McCarthy, Martha. *From the Great River to the Ends of the Earth: Oblate Missions to the Dene, 1847-1921*, Edmonton – University of Alberta Press, Western Canadian Publishers, 1995.

Métis Association of Alberta, Lee Sawchuk, Patricia Sawchuk et Theresa Ferguson. *Métis Land Rights in Alberta: A Political History*, Edmonton – Métis Association of Alberta, 1981.

Métis Nation of Alberta. *Métis Memories of Residential Schools: A Testament to the Strength of the Métis*, Edmonton – Métis Nation of Alberta, 1983.

Morin, Louise. *My Life in a Residential School*, Saskatchewan – Office régional des Affaires des Indiens, section provinciale, Saskatchewan, en collaboration avec la Bibliothèque provinciale de la Saskatchewan, 1977.

Peake, Frank. *The Bishop Who Ate His Boots: A Biography of Isaac O. Stringer*, Toronto – Lighthouse Publications, 1986.

Pearson, Henry. *"Call Me Hank": A Métis Man's Reflections on Logging, Living, and Growing Old*, avec la direction de Keith Thor Carlson et Kristina Fagan, Toronto – University of Toronto Press, 2008.

Pocklington, T.C. *The Government and Politics of the Alberta Metis Settlements*, Regina : Canadian Plains Research Center, 1991.

Quiring, David M. *CCF Colonialism in Northern Saskatchewan: Battling Parish Priests, Bootleggers and Fur Sharks*, Vancouver : University of British Columbia Press, 2004.

Reimer, Gwen, et Jean-Philippe Chartrand. *A Historical Profile of the James Bay Area's Mixed European-Indian or Mixed European-Inuit Community*, préparé pour le ministère de la Justice, Canada, 10 mars 2005.

Shortt, Adam, et Arthur George Doughty, dir. *Canada and its Provinces: A History of the Canadian People and their Institutions*, Toronto : Publishers' Association of Canada, 1914.

Siggins, Maggie. *Riel : une vie de révolution*, Montréal : Éditions Québec-Amérique, 1997.

West, John. *The substance of a journal during a residence at the Red River colony, British North America; and frequent excursions among the North-west American Indians, in the years 1820, 1821, 1822, 1823*, London : L.B. Seeley and Son, 1824.

Widder, Keith R. *Battle for the Soul: Métis Children Encounter Evangelical Protestants at Mackinaw Mission, 1823-1837*, East Lansing : Michigan State University Press, 1999.

Wilson, Daniel. *Prehistoric Man: Researches into the Origin of Civilisation in the Old and New World*, 3e édition, London : Macmillan and Company, 1876.

2. Articles et chapitres de livres

Absolon, Kathy, et Cam Willett. « Putting ourselves forward: Location in aboriginal research », *Research as Resistance: Critical, Indigenous and Anti-oppressive Approaches*, sous la direction de Leslie Brown et Susan Strega, p. 97-126, Toronto : Scholar's Press, 2005.

Anuik, Jonathan. « Forming Civilization at Red River: 19th-century Missionary Education of Métis and First Nations Children », *Prairie Forum*, vol. 31, nº 1, 2006, p. 1-15.

Beaumont, Raymond M. « Origins and Influences: The Family Ties of the Reverend Henry Budd », *Prairie Forum*, vol. 17, nº 2, 1992, p. 167-200.

Beaumont, Raymond M. « The Rev. William Cockran: The Man and the Image », Manitoba History, vol. 33, printemps 1997.

Brown, Jennifer. « Fur Trade as Centrifuge: Familial Dispersal and Offspring Identity in Two Company Contexts », *North American Indian Anthropology: Essays on Society and Culture*, sous la direction de Raymond DeMallie et Alfonso Ortiz, p. 197-219, Norman : University of Oklahoma Press, 1994.

Carney, Robert. « Residential schooling at Fort Chipewyan and Fort Resolution 1874-1974 », Études oblates de l'Ouest 2 : *actes du deuxième Colloque sur l'histoire des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens = Western Oblate Studies 2 : Proceedings of the Second Symposium on the History of the Oblates in Western and Northern Canada*, sous la direction de R.J.-J.-A. Huel avec Guy Lacombe, p. 115-138, Lewiston (New York), Edwin Mellen Press, 1992.

Chalmers, J.W. « Northland: The founding of a Wilderness School System », *Canadian Journal of Native Education*, vol. 12, nº 2 (1985), p. 1-45.

Chartrand, Larry N. « La présence des Métis dans les pensionnats : analyse de la recherche », *Histoire et expériences des Métis et les pensionnats au Canada*, par Larry N. Chartrand, Tricia E. Logan, et Judy D. Daniels, p. 5-56, Ottawa : Fondation autochtone de guérison, 2006.

Church of England Sunday School Magazine for Teachers, vol. 6, nouvelle série, 1862.

Coates, Kenneth. « Betwixt and between: The Anglican Church and the children of the Car-

cross (Chouila) Residential School, 1911-1954 », dans *Interpreting Canada's North: Selected Readings*, sous la direction de Kenneth Coates et William R. Morrison, p. 150-168, Toronto : Copp Clark Limited, 1989.

Comeau, Lisa. « Contemporary Productions of Colonial Identities through Liberal Discourses of Education Reform », *Journal de l'association canadienne pour l'*étude du curriculum = Journal of the Canadian Association for Curriculum *Studies*, vol. 3, nº 2, 2005, p. 9-25.

Daniels, Judy D. « Douleur ancestrale : souvenirs de l'expérience des Metis dans les pensionnats », préparé à l'origine pour la Metis Nation of Alberta, le 3 avril 2003, *Histoire et expériences des Métis et les pensionnats au Canada*, par Larry N. Chartrand, Tricia E. Logan, et Judy D. Daniels, p. 99-200, Ottawa : Fondation autochtone de guérison, 2006.

Enns, Richard A. « But What Is The Object of Educating These Children, If It Costs Their Lives to Educate Them?: Federal Indian Education Policy in Western Canada in The Late 1800s », *Revue d'*études canadiennes = Journal of Canadian *Studies*, vol. 43, nº 3, 2009, p. 101-123.

Erickson, Lesley A. « Bury Our Sorrows in the Sacred Heart: Gender and the Metis Response to Colonialism—The Case of Sara and Louis Riel, 1848-1883 », *Unsettled Pasts: Reconceiving the West through Women's History*, sous la direction de Sarah Carter, Lesley Erickson, Patricia Roome, et Char Smith, p. 17-48, Calgary : University of Calgary Press, 2005.

Erickson, Lesley A. « Repositioning the Missionary: Sara Riel, the Grey Nuns, and Aboriginal Women in Catholic Missions of the Northwest », *Recollecting: Lives of Aboriginal Women of the Canadian Northwest and Borderlands*, sous la direction de Sarah Carter et Patricia McCormack, p. 115-134, Edmonton : Athabasca University Press, 2010.

Gladstone, James. « Indian School Days », *Alberta Historical Review*, vol. 15, nº 1, 1967, p. 18-24.

Jaenen, Cornelius J. « Foundations of Dual Education at Red River, 1811-1834 », *Transactions of the Historical and Scientific Society of Manitoba*, série III, vol. 21, 1964-1965, p. 35-68.

Logan, Tricia E. « Générations perdues : l'occultation de l'expérience des Métis dans les pensionnats », rapport provisoire révisé, préparé à l'origine pour la Fédération des Métis du Manitoba – Région Sud-Ouest, 2001, *Histoire et expériences des Métis et les pensionnats au Canada*, par Larry N. Chartrand, Tricia E. Logan, et Judy D. Daniels, p. 61-98, Ottawa : Fondation autochtone de guérison, 2006.

Long, John S. « Archdeacon Thomas Vincent of Moosonee and the handicap of Métis racial status », *Canadian Journal of Native Studies*, vol. 3, 1983, p. 95-116.

Long, John S. « Reviews: Other Media », *American Indian Culture and Research Journal*, Special Metis Issue nº 6, nº 2, 1982, p. 273-276.

Martin, Fred V. « Alberta Metis Settlements: A Brief History », *Forging Alberta's Constitutional Framework*, sous la direction de Richard Connors et John M. Law, p. 345-389, Edmonton : University of Alberta Press de concert avec le Centre for Constitutional Studies/Centre d'études constitutionnelles, 2005.

McGuire, Rita. « The Grey Sisters in the Red River Settlement, 1844-1870 », *Canadian Catholic Historical Association Historical Studies*, vol. 53, 1986, p. 21-37.

Mumford, Jeremy. « *Mixed-Race Identity in a Nineteenth-Century Family: The Schoolcrafts of Sault Ste. Marie, 1824-1927* », *Michigan Historical Review*, vol. 25, nº 1, 1999, p. 1-23.

Ormiston, Alice. « Educating "Indians": Practices of Becoming Canadian », *Canadian Journal of Native Studies*, vol. 22, nº 1, 2002, p. 1-22.

Prud'homme, Maurice. « The Life and Times of Archbishop Taché », *Manitoba Historical Society Transactions*, vol. 3, 1954-1955, p. 4-17.

Reardon, James M. « George Anthony Belcourt Pioneer Missionary of the Northwest », *Canadian Catholic Historical Association Report*, vol. 18, 1951, p. 75-89.

Reimer, Gwen, et Jean-Philippe Chartrand. « Documenting Historic Metis in Ontario », *Ethnohistory*, vol. 51, n° 3, 2004, p. 567-607.

Stanley, George F.G. « Alberta's Half-Breed Reserve Saint-Paul-des Metis 1896-1909 », *The Other Natives: The Metis*, vol. 2, sous la direction de A.S. Lussier, et D.B. Sealey, p. 75-107, Winnipeg : Manitoba Metis Federation Press, 1978.

Stevenson, Mark. « Section 91 (24) and Canada's Legislative Jurisdiction with Respect to the Métis », *Indigenous Law Journal*, vol. 1, printemps 2002, p. 238-261.

Stevenson, Winona. « The Journals and Voices of a Church of England Native Catechist: Askenootow (Charles Pratt), 1851-1884 », *Reading Beyond Words: Contexts for Native History*, sous la direction de Jennifer S.H. Brown et Elizabeth Vibert, p. 304-329, Peterborough : Broadview Press, 1996.

Stevenson, Winona. « The Red River Indian Mission School and John West's "Little Charges" 1820-1833 », *Native Studies Review*, vol. 4, n^os^ 1 et 2, 1988, p. 129-165.

Tanner, Adrian. « The Aboriginal Peoples of Newfoundland and Labrador and Confederation », *Newfoundland Studies*, vol. 14, n° 2, 1998, p. 238-252.

Tilley, E. Brian. « Dunbow Indian Industrial School: An Oblate Experiment in Education », Études oblates de l'*Ouest 2 : actes du deuxième Colloque sur l'histoire des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens* = *Western Oblate Studies 2 : Proceedings of the Second Symposium on the History of the Oblates in Western and Northern Canada*, sous la direction de R.[-L.-A.] Huel avec Guy Lacombe, p. 95-113, Lewiston (New York) : Edwin Mellen Press, 1992.

Valentine, Victor F. « The Fort Black Co-operative Store: A Social Experiment Among the Ile a La Crosse Métis », *A Different Drummer: Readings in Anthropology with a Canadian Perspective*, sous la direction de Bruce Alden Cox, Jacques M. Chevalier et Valda Blundell, p. 81-90, Ottawa : BCP Enterprises, 1989.

Van West, Carroll. « Acculturation by design—Architectural determinism and the Montana Indian Reservations, 1870-1930 », *Great Plains Quarterly*, vol. 7, printemps 1987, p. 91-102.

3. Thèses et mémoires

Boyd, Diane Michelle. *The Rise and Development of Female Catholic Education in the Nineteenth-Century Red River Region: The Case of Catherine Mulaire*, mémoire de maîtrise en arts, département d'histoire, programme de maîtrise conjointe, Universités du Manitoba et de Winnipeg, 1999.

Carney, Robert. *Relations in Education Between the Federal and Territorial Governments and the Roman Catholic Church in the Mackenzie District, Northwest Territories, 1867–1961*, thèse de doctorat, Université de l'Alberta, 1971.

Foran, Timothy Paul. *Les Gens de Cette Place: Oblates and the Evolving Concept of Métis at Île-à-la-Crosse, 1845–1898*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 2011.

Fox, Uta. *The Failure of the Red Deer Industrial School*, mémoire de maîtrise en arts, Université de Calgary, 1983.

Gresko, Jacqueline Kennedy. *Gender and Mission: The Founding Generations of the Sisters of Saint Ann and the Oblates of Mary Immaculate in British Columbia 1858-1914*, thèse de doctorat, Université de la Colombie-Britannique, 1999.

Logan, Tricia Elizabeth. *We Were Outsiders: The Metis and Residential Schools*, mémoire de maîtrise en arts, Université du Manitoba, 2007.

Malloy, Margaret. *The History of St. Mary's Academy and College and Its Times*, mémoire de maîtrise en éducation, Université de Manitoba, 1952.

Marceau-Kozicki, Sylvie. *Onion Lake Residential Schools, 1892-1943*, mémoire de maîtrise en arts, Université de la Saskatchewan, 1993.

Redford, James W. *Attendance at Indian residential schools in British Columbia, 1890-1920*, mémoire de maîtrise en arts, Université de la Colombie-Britannique, 1978.

Stevenson, Winona L. *The Church Missionary Society Red River Mission and the Emergence of a Native Ministry 1820-1860*, étude de cas de Charles Pratt of Touchwood Hills, mémoire de maîtrise en arts, Université de la Colombie-Britannique, 1988.

4. Sources en ligne

Alberta Metis Settlements. *DWRG Press.*, http://www.ualberta.ca/~walld/ab2introsketch.html (consulté le 23 mars 2012).

Allaire, Gratien. « Chaboillez, Charles », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/chaboillez_charles_5E.html (consulté le 30 novembre 2011).

Armour, David A. « Henry, Alexander », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/henry_alexander_1739_1824_6E.html (consulté le 30 décembre 2011).

[Ausland, Selmer.] « Arrival of the Grey Nuns: The first schools and the boarding school », http://www.jkcc.com/rcnuns.html (consulté le 23 décembre 2011).

[Ausland, Selmer.] « Chateau Saint-Jean... Black Robes and Grey Dresses », partie 1, http://www.jkcc.com/robes.html (consulté le 1er janvier 2012).

[Ausland, Selmer.] « Hospital Buildings and Health Care », http://www.jkcc.com/rchospital.html (consulté le 6 janvier 2012).

[Ausland, Selmer.] « Ile-A-La-Crosse celebrates Bi-Centennial, Courtesy of "DENOSA" », http://www.jkcc.com/invaintwo.html (consulté le 6 janvier 2012).

[Ausland, Selmer.] « Les Metisse... Mothers and Grandmothers », partie 2, http://www.jkcc.com/motherstwo.html (consulté le 1er janvier 2012).

[Ausland, Selmer.] « Memories of Deep River Website. Religious History of St. John Baptiste Parish, Ile-A-La-Crosse, 150 Years », http://www.jkcc.com/rcindex.html (consulté le 10 décembre 2014).

[Ausland, Selmer.] « Today... We Have Not Lived In Vain », partie 2, http://www.jkcc.com/invaintwo.html (consulté le 6 janvier 2012).

Barkwell, Lawrence. « Anne Goulet (1842–1917) », Institut Louis-Riel, http://www.scribd.com/doc/56460013/Sister-Anne-Goulet (consulté le 26 janvier 2012).

Barkwell, Lawrence. « Mary Jane McDougall (1844–1896) », Institut Louis-Riel, http://www.scribd.com/doc/32469225/Sister-Mary-Jane-McDougall-Grey-Nun (consulté le 26 janvier 2012).

Barkwell, Lawrence. « Napoleon Laferté, O.M.I. (1896–1964) », Institut Louis-Riel, http://www.scribd.com/doc/32835056/Father-Napoleon-Lafferty (consulté le 26 janvier 2012).

Barkwell, Lawrence. « The Metis Homeland: Its Settlements and Communities », Institut

Louis-Riel, http://www.scribd.com/doc/26282327/Metis-Settlements-and-Communities (consulté le 5 mars 2012).

Bonin, Marie. « The Grey Nuns and the Red River Settlement », *Manitoba History*, vol. 11, printemps 1986, http://www.mhs.mb.ca/docs/mb_history/11/greynuns.shtml (consulté le 24 janvier 2012).

Boon, T.C. « Budd, Henry », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/budd_henry_10E.html (consulté le 5 décembre 2011).

Brown. « Métis », *L'encyclopédie canadienne*, Institut Historica/Dominion, http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/metis/ (consulté le 8 décembre 2014).

Chartier, Clement. « President Chartier attends TRC event in Inuvik, NWT », http://www.metisnation.ca/index.php/news/trc-event-in-nwt.

Chaput, Donald. « Nolin, Jean-Baptiste », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/nolin_jean_baptiste_1826_6E.html (consulté le 14 janvier 2012).

Cyr, Jean-Roch. « Landry, Sir Pierre-Amand », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/landry_pierre_amand_14E.html (consulté le 8 novembre 2011).

Dictionary of Newfoundland English online. http://www.heritage.nf.ca/dictionary/.

Durocher, Mike J. « Sandy Point », http://metis.tripod.com/Sandy.html (consulté le 3 janvier 2012).

Église anglicane du Canada. Mission and Justice Relationships, Truth and Reconciliation, « Bishop Horden Memorial School–Moose Factory Island, ON », http://www.anglican.ca/relationships/trc/histories/bishop-horden/ (consulté le 10 décembre 2014).

Église anglicane du Canada. Mission and Justice Relationships, Truth and Reconciliation, « Bishop Horden Memorial School–Moose Factory Island, ON », http://www.anglican.ca/relationships/trc/histories/bishop-horden/ (consulté le 21 octobre 2011).

Flanagan, Thomas. « Hugh Richardson », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne. http://www.biographi.ca/fr/bio/richardson_hugh_1826_1913_14E.html (consulté le 1er août 2012).

Fleury, Norm. « Norm Fleury (NF) Interview–Mary St. Pierre », http://www.metismuseum.ca/media/document.php/01194.pdf (consulté le 18 mars 2012).

Foster, J.E. « Auld, William », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://biographi.ca/fr/bio.php?id_nbr=2738 (consulté le 24 décembre 2011).

Frontier School Division. « History », http://www.frontiersd.mb.ca/governance/policy/SitePages/History.aspx.

Graham, Angela. « Memorable Manitobans: Angelique Nolin (?–1869) », http://www.mhs.mb.ca/docs/people/nolin_a.shtml (consulté le 14 janvier 2012).

Higgins, Jenny. « Grenfell Mission », site Web du patrimoine de Terre-Neuve-et-Labrador, 2008, http://www.heritage.nf.ca/society/grenfellmission.html (consulté le 10 novembre 2011).

Higgins, Jenny. « Impact of Non-Aboriginal Activities on the Inuit », site Web du patrimoine de Terre-Neuve-et-Labrador, 2008. http://www.heritage.nf.ca/aboriginal/inuit_impacts.html (consulté le 9 novembre 2011).

Higgins, Jenny. « Metis Organizations and Land Claims », site Web du patrimoine de Terre-Neuve-et-Labrador, http://www.heritage.nf.ca/aboriginal/metis_claims.html (consulté le 12 janvier 2012).

Kennedy, Bob. « News and Comment", Turtle Island Native Network, 11 mai 2006, http://www.turtleisland.org/discussion/viewtopic.php?p=6938 (consulté le 26 décembre 2011).

Lemieux, Lucien. « Provencher, Joseph-Norbert », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio.php?BioId=38265 (consulté le 14 janvier 2012).

Lindsay, Margaret Anne, et Jennifer S.H. Brown. « Memorable Manitobans: Mary Jane McDougall (1842–1896) », http://www.mhs.mb.ca/docs/people/mcdougall_mj.shtml (consulté le 28 septembre 2014).

Manitoba. Archives du Manitoba, Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, « Beaulieu, Francois "A" », feuillet biographique, http://www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/b/beaulieu_francois.pdf (consulté le 5 janvier 2012).

Manitoba. Archives du Manitoba, Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson. « Hope, James », feuillet biographique, http://www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/h/hope_james.pdf (consulté le 19 janvier 2012).

Manitoba. Archives du Manitoba, Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, « McKenzie, Samuel », feuillet biographique, http://www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/mc/mckenzie_samuel1827-1874.pdf (consulté le 26 décembre 2011).

McLennan, David. « Île-à-la-Crosse », *Encyclopedia of Saskatchewan*, http://esask.uregina.ca/entry/ile-a-la-crosse.html (consulté le 22 décembre 2011).

Morton, W.L. « Riel, Louis », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/riel_louis_1817_64_9E.html (consulté le 26 décembre 2011).

Neatby, Leslie H. « Beaulieu, François », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/beaulieu_francois_10E.html (consulté le 28 décembre 2011).

Nicks, John. « Thompson, David », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/thompson_david_1770_1857_8E.html (consulté le 30 novembre 2011).

Nungak, Zebedee. « Part Qallunaaq: From Hudson Bay to the Firth of Tay: Searching for My Scottish Grandfather », http://www.electriccanadian.com/history/first/zebedee/index.htm (consulté le 5 mars 2012).

« St. Pierre, Mrs. Mary » (article nécrologique), http://baileysfuneralhome.com/book-of-memories/1488588/Pierre-Mary/obituary.php?Printable=true (consulté le 18 mars 2012).

Racette, Sherry Farrell. « Metis Education », *Encyclopedia of Saskatchewan*, http://esask.uregina.ca/entry/metis_education.html (consulté le 5 décembre 2011).

Saskatoon Star-Phoenix. « Ex-residential school students recall painful days », http://www.canada.com/topics/news/national/story.html?id=3ffcd4f0-9d28-4622-8768-7295d5c6bf80 (consulté le 23 décembre 2011).

Smith, Donald B. « Onasakenrat (Onesakenarat), Joseph », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/onasakenrat_joseph_11E.html (consulté le 30 novembre 2011).

Thomas, Lewis G. « Settee, James », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/settee_james_13E.html (consulté le 9 décembre 2011).

Turner, C. « Economics, Credentials, and Our Educational Expectations », 12 avril 2002, http://www.scribd.com/doc/111050/Policy-and-History-of-Education-in-Ontario (consulté le 16 janvier 2012).

Université du Manitoba. « History of St. John's College », http://umanitoba.ca/colleges/st_johns/anglican/index.html (consulté le 8 mars 2012).

Van Kirk, Sylvia. « Isbister, Alexander Kennedy », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/fr/bio/isbister_alexander_kennedy_11E.html (consulté le 14 janvier 2012).

Wall, D. « Joseph Francis Dion », *Canadian Aboriginal Issues Database*, http://www.ualberta.ca/~walld/dion.html (consulté le 23 mars 2012).